

# (fenêtres) (sur. cours)

## Grève unitaire le 20 novembre

**Enseignant  
et fier de l'être**  
*notre dossier sur le métier*

**Le temps de l'enfant**  
*Entretien croisé C. Leconte, F. Testu*

HEBDOMADAIRE — 17 NOVEMBRE 2008 — N° 321 — ISSN 1241 — 0497

**STOP au mépris**



**SNUipp**

Fédération syndicale unitaire  
[www.snuipp.fr](http://www.snuipp.fr)

**Notre échelle des valeurs  
ne sert pas à monter,  
mais à grandir.**



Syndicat National Unitaire  
des Instituteurs, Professeurs  
des écoles et PEGC  
[www.snuipp.fr](http://www.snuipp.fr)

Diversité  
Égalité  
Réussite de tous  
Dignité

# (fenêtres) (sur. cours)

N° 321 - 17 novembre 2008

## Edit



### U

ne prime de plus pour quelques-uns ?

Alors qu'il est fortement interpellé sur les suppressions massives de postes, la disparition programmée des RASED et la mise en place des 60 heures, ou encore son mépris de l'école maternelle et des enseignants, Xavier Darcos répond, sans aucune concertation, par des mesures qui visent à introduire encore plus d'individualisation dans les rémunérations et de division au sein des équipes.

Le pilotage du système par les évaluations, les EPEP, la mise en place d'une agence du remplacement, la suppression de la formation : toutes les mesures prises ou annoncées concourent à réduire les coûts du service public d'éducation, le périmètre de ses missions, tournent le dos à la réussite de tous, sur fond permanent de mérite, de sélection, de mise en concurrence, d'autoritarisme, de remise en cause du droit de grève et du paritarisme. Le 20 novembre, en grève, nous opposons au ministre un « tous ensemble pour l'éducation », dans l'unité, avec les parents d'élèves, de l'école à l'université.

Une journée qui d'ores et déjà appelle à débattre des suites, pour continuer à construire un vaste mouvement. Pour s'opposer aux attaques contre les fondements de l'école publique et imposer d'autres choix éducatifs et budgétaires.

**Renaud Bousquet**

## Actu

### 5

**20 NOVEMBRE:**  
*grève unitaire de l'école*

**SERVICE MINIMUM:**  
*le SMA à l'épreuve de la réalité*



## Dossier

### 14

**FIERS D'ÊTRE ENSEIGNANT:**  
*Notre dossier sur la professionnalité des enseignants d'école primaire*



## Métier

### 20

**MALAKOFF:**  
*Le langage au cœur des apprentissages en maternelle*

**SANTÉ:**  
*Enjeux éducatifs*



## Réflexions

### 26



**LEUR AVIS:**  
*France Télévisions sans pub*

**TESTU / LÉCONTE:**  
*Débat autour du temps de l'enfant*



## « Plus d'élèves moins de profs »

Pour la première fois dans le premier degré, alors que le nombre d'élèves attendus à la rentrée 2009 devrait être supérieur de 16 400 par rapport à 2008, les écoles auront moins d'enseignants.

Si au titre de l'évolution démographique, 500 postes supplémentaires sont inscrits au budget 2009, dans le même temps, le ministère supprime 3 000 postes RASED et 3 000 postes de stagiaires.

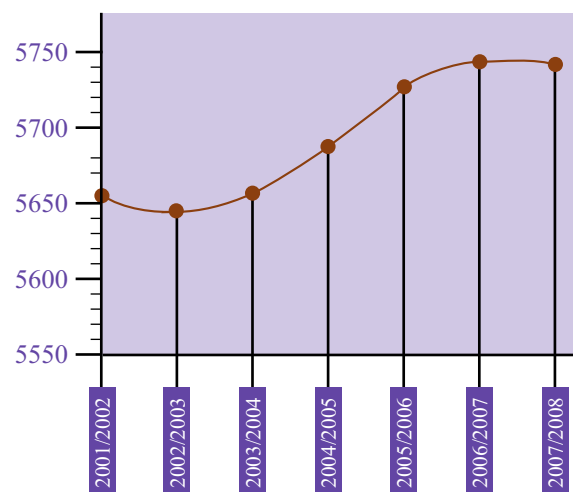
Calcul fait, au final, ce sont 5 500 postes d'enseignants qui sont retirés aux écoles maternelles et élémentaires.

C'est déjà cette logique qui avait prévalu l'an dernier où les 700 créations de postes pour une hausse de 7 000 élèves avaient été largement pondérées par la suppression de 670 emplois de stagiaires.

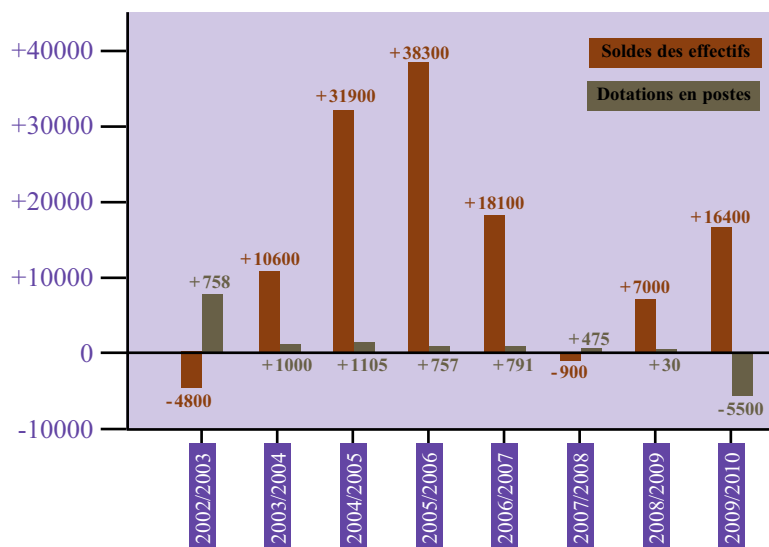
Depuis 2003, la progression importante du nombre d'élèves en primaire due à l'augmentation du nombre des naissances n'a jamais été absorbée par une création suffisante de postes d'enseignants.

Depuis 2006, plus de 1 500 de ces postes budgétisés n'ont pas été pourvus, comme l'illustre le non-recrutement des listes complémentaires pour combler des postes vacants.

Courbe des effectifs publics  
du premier degré



Comparatif des évolutions des  
effectifs et des créations de postes



## Elections professionnelles : voter dès maintenant et jusqu'au 2 décembre

Dès maintenant par correspondance et le 2 décembre dans les bureaux de vote installés dans les écoles de plus de 8 classes, les instituteurs et professeurs des écoles votent pour élire leurs représentants dans les CAPD et CAPN. Ces commissions paritaires composées pour moitié des délégués des personnels et pour autre moitié des représentants de l'administration traitent des opérations de carrière des enseignants : avancement, mutations, mouvement, formation.

Les élus du SNUipp y jouent un rôle

déterminant en intervenant pour la défense collective et individuelle de tous les personnels. Par leur expérience et leur travail, ils agissent pour garantir l'équité, le respect des mêmes règles pour tous et contre les passe-droits. De même, à travers leur presse, leurs sites internet et leurs lettres de diffusion, ils informent régulièrement toute la profession avec l'exigence de transparence. Comme le syndicat ne détient pas de vérité toute faite, les élus consultent les enseignants afin d'élaborer avec eux les revendications pour faire avancer l'école et

la profession avec le souci de l'unité.

En 2005, lors du dernier scrutin, le SNUipp, premier syndicat des écoles, avait recueilli 45,05 % des voix. Plus que jamais, à l'heure où l'école est fragilisée, victime de coupes budgétaires, il est important de voter. C'est la participation du plus grand nombre qui garantit la légitimité et la représentativité des délégués du personnels pour intervenir face à l'administration.

Voter pour les listes présentées par le SNUipp, c'est peser pour « grandir l'école ».

## Italie, tous unis

Berlusconi veut faire 9 milliards d'économies sur l'école. Sa réforme tranche sans nuance dans le primaire, supprimant 5 heures hebdomadaires d'enseignement, imposant le retour au professeur unique alors que l'Italie travaillait jusqu'à présent avec trois enseignants pour deux classes. Sous le slogan « Tous unis pour l'école », les centrales syndicales italiennes ont appelé à un mouvement de luttes sans précédent.

Nous y reviendrons

## Haïti, solidarité pour l'école

A la suite de l'effondrement de l'école haïtienne « La Promesse » qui a provoqué la mort de 93 élèves le 7 novembre dernier, le propriétaire du bâtiment Fortin Augustin, un pasteur protestant, a été arrêté. « Il m'a dit qu'il avait construit le bâtiment lui-même. Il a expliqué ne pas avoir eu besoin d'un maître d'oeuvre parce qu'il connaissait bien la construction », a expliqué le procureur Joseph Manes Louis.

# 100 000

euros : c'est le montant de l'appel d'offre passé par le ministère de l'Éducation pour « une veille de l'opinion » sur internet visant entre autres à « repérer les leaders d'opinion, les lanceurs d'alerte et analyser leur potentiel d'influence et leur capacité à se constituer en réseau ». Sans commentaire.

## Togo: rentrée gratuite

Au Togo, c'est une première. Les élèves des écoles primaires ont débuté cette nouvelle année scolaire, sans payer de frais d'inscription. Grâce à un investissement de plus de 80 millions de dollars dans le système éducatif, le gouvernement a supprimé les frais de scolarité. 78 % des enfants du Togo sont inscrits à l'école primaire, selon l'UNICEF. Le taux d'inscription des filles est toujours resté bien inférieur à celui des garçons, atteignant tout au plus 35 pour cent.

# « Un effet désastreux sur le rapport parents-enseignants »

*Alors que l'on attend les résultats des élections des parents d'élèves, l'implication des parents dans la manifestation du 19 octobre a été remarquée. Quelle en est la raison d'après vous ?*

Les parents ont les mêmes raisons que tout le monde de se mobiliser. Il n'y a d'ailleurs pas eu de baisse de participation aux élections malgré le manque de communication du ministère sur les élections et le changement de la loi sur le vote des 2 parents. Les premiers résultats que nous avons, assez complets et représentatifs, montrent une progression des représentants de la FCPE. Les parents sont confrontés à la politique actuelle qui renvoie à la débrouille individuelle, les rend responsables de l'échec de leur enfant et a un effet désastreux sur le rapport de confiance entre parents et enseignants.

*Quelles sont vos relations avec le ministère ?*  
Le gouvernement a un double discours. Il



Jean-Jacques Hazan est secrétaire général de la FCPE

Crédit photo Xavier Pierre

dit dans les médias qu'il s'intéresse aux parents et à leurs problèmes, et dans le même temps il supprime les postes mis à disposition de notre fédération et nous fait savoir qu'il s'interroge sur l'opportunité de continuer à discuter avec nous. Non seulement il n'y a de concertation sur rien (l'école, le lycée, l'orientation...), mais le ministre ne conçoit pas qu'on puisse être en désaccord avec ses décisions.

## Quels sont vos axes de travail ?

Nous allons continuer nos campagnes d'explication auprès des parents et nous adresser aux conseils d'école et aux élus. Nos campagnes ciblent à la fois les conditions de vie et d'étude des élèves (poids des cartables, restauration scolaire, propreté des toilettes...) et la politique scolaire générale (suppressions de postes, Rased, maternelle, carte scolaire...) La FCPE, avec les organisations présentes le 19 octobre, appelle à la semaine d'actions du 17 au 21 novembre.

# Éduquer pour le développement durable

A l'initiative du comité français de la décennie de l'Unesco, une conférence internationale « agir ensemble pour éduquer au développement durable » réunissant les acteurs français et étrangers de l'EDD s'est tenue fin octobre à Bordeaux, dans la perspective de la conférence mondiale qui se tiendra en 2009 à Bonn en Allemagne. Les experts présents ont identifié des pistes de travail pour l'espace francophone dont la mise en place de Comités nationaux pour le développement durable afin d'avoir un impact sur les pays à long terme. L'importance de l'éducation des adultes et de l'alphabétisation ainsi que la sensibilisation des décideurs des structures étatiques ont été soulignées afin d'inscrire l'EDD dans

les stratégies de développement des pays. La question de la diversité culturelle a, elle, été posée comme un pilier à prendre en compte dans l'éducation au développement durable. De nombreux intervenants ont aussi rappelé que la lutte contre la pauvreté est un facteur essentiel pour la démocratie et pour promouvoir l'EDD. Il a par ailleurs été proposé le renforcement des capacités du réseau EDD pour la mise en place d'un référentiel. Michel Ricard, président du Comité français de la décennie de l'EDD, a conclu dans l'optimisme : « Pour une mobilisation porteuse, il nous faut réapprendre à sourire, transmettre la passion qui est au cœur de tous les acteurs... ».

**Lydie Buguet**

## 20 novembre : En avant pour l'école

**Maternelle, Rased, respect du métier, budget, les enseignants seront en grève le 20 novembre.**

Pour le droit à l'éducation, le symbole est fort. Le 20 novembre, journée internationale des droits de l'enfant, les organisations syndicales SNUipp-SE-SGEN appellent à la grève dans les écoles pour « *que cesse les temps du mépris* » et pour « *un autre budget qui permette une transformation de l'école et l'annulation des fermetures de postes* ».

Après le succès de la manifestation nationale du 19 octobre soutenue par 69 % des Français (1), les syndicats invitent les enseignants à porter haut et fort le droit à l'éducation et à la réussite pour tous les enfants. Le 4 novembre dernier, défendant son budget devant les parlementaires, Xavier Darcos a confirmé le mouvement de balancier. Objectif budget avec les suppressions de postes et objectif opinion publique en se targuant de vouloir « *diviser par trois le nombre d'élèves en difficulté* ».

A cette fin, il continue de fixer le cadre avec les 60 heures d'aide personnalisée comme le levier de son action pour les élèves les plus fragiles. S'il convoque la responsabilité des enseignants pour la réussite de son plan, il ne la reconnaît plus lorsque ceux-ci en expriment les besoins pour la réussite des élèves: aides spécialisées, regards croisés, plus de temps, plus de maternelle, mieux de formation, mieux de pédagogie. Et tout professionnel sait que les difficultés scolaires souvent en germe hors de l'école, dès le plus jeune âge, appellent des réponses variées, concertées, souvent spécialisées. Le nouveau

rapport des sénateurs UMP qui préconise la fin de l'école à 2 ans alors que les études concluent à son impact positif sur les plus fragiles prouve que c'est le souci d'économie qui guide avant tout l'action de la rue de Grenelle (p 10).

Le déni ministériel pour ce qui fait le métier d'enseignant est clair. Lui, dit-il, est du côté des familles qui « *plébiscitent ses réformes pour ceux qui ne vont pas bien* » (2). A l'assemblée, il l'a d'ailleurs fermement rappelé. « *Le système éducatif n'est pas fait pour les enseignants* ». Même si habilement, il reconnaît ici et là l'alourdissement de ce qui est demandé aux enseignants en leur accordant des primes (p 13). Mais toujours pas de mesure générale de rattrapage salariale pour tous les enseignants.

Au contraire, l'école a besoin d'un autre budget, d'idées nouvelles et de toutes transformations réelles. Le SNUipp s'y engage. Il propose tout le mois de novembre des colloques pour réfléchir avec le plus grand nombre et tracer les pistes du changement: maternelle, rythmes scolaires, aides à la difficulté. Sans parti pris ou plutôt un seul: celui de l'école publique au service de tous qui est appelée à se manifester dans la grève le 20 novembre. Droit à l'éducation toujours.

**Sébastien Sihr**

(1): Sondage Ifop-Ouest France - 19 octobre

(2): Le Monde — 8 novembre 2008

### Baisse du budget en euros constants

Porté à 59,9 milliards d'Euros, le budget 2009 progresse de 2,06 % selon le ministère. Pourtant, si on regarde l'évolution en Euros constants, hors pensions des retraites, le budget subit une diminution significative passant de 56,5 milliards à 53,5 milliards d'Eu-ros. Une première depuis 1945.

### Budget 2009 : mauvais choix pour l'école

Création des EPEP pour lesquels 500 postes administratifs sont réservés, suppressions de 13 500 de postes dont 6 000 dans le premier degré alors que 16 400 élèves supplémentaires sont attendus à la rentrée prochaine. Suppression encore de 3 000 postes de stagiaires, de 500 postes d'enseignants travaillant dans les associations complémentaires de l'école. Suppression toujours avec 3 000 postes RASED en moins.

### Du 17 au 24 novembre, une semaine d'action

Les 21 organisations, qui ont appelé à la manifestation du 19 octobre appellent à l'action dans le premier et le second degré, dans l'enseignement supérieur, dans le monde associatif pendant la semaine du 17 au 24 novembre. Point d'orgue, la journée de grève du 20 doit permettre aux enseignants de se réunir et de débattre des suites de l'action. Avec l'objectif de poursuivre la construction d'un mouvement d'opinion en faveur de l'école et du secteur public.

AFL — Cé — CEMEA — CRAP-Cahiers pédagogiques — FAEN — FCPE — FEP CFTD — FERC-CGT — FGPEP — FIDL — Les FRANCAS — FSU — GFEN — ICEM-pédagogie Freinet — JPA — La Ligue de l'Enseignement — SGEN-CFDT — SUD Education — UNEF — UNL — UNSA Education

# SMA service à minima



*Que la commune soit très grande, moyenne ou rurale, la mise en place du SMA se heurte à de nombreuses difficultés. Cette somme de difficultés peut amener les villes à abandonner le dispositif comme à Paris ou à ne même pas tenter sa mise en place comme à Vendôme.*

« **L**e jour où il y aura une grève générale très suivie, doublée d'une grève de la fonction publique territoriale, le SMA va être très rock and roll à mettre en œuvre ». La prophétie de Pascal Cherki, adjoint aux affaires scolaires de la mairie de Paris, s'est réalisée le jeudi 16 octobre. Ce jour-là, la grève parisienne contre les réformes Darcos, aggravées par l'autoritarisme de l'académie, a été très suivie et doublée d'une grève des animateurs de la ville. Comme l'avait prédit l'adjoint au maire, cela a rendu inapplicable le service minimum d'accueil, rebaptisé depuis la loi du 20 août « droit d'accueil ». Ce qui a conduit la municipalité à prendre la décision de « ne plus assurer le service minimum dans les écoles de Paris lors des prochaines grèves ».

Sur la base des déclarations individuelles d'intention de faire grève des enseignants, intentions qui peuvent ne pas être suivies d'effet, la loi oblige à la mise en place du SMA dans chaque école où le seuil de 25 % d'intentions est atteint. Lors de la grève du

16 octobre, 54 600 enfants dans 310 écoles, presque la moitié des effectifs et des établissements de la commune, auraient dû être pris en charge. La ville devait donc faire appel à 3640 animateurs ou ATSEM. Deux facteurs l'en ont empêché. Plus de 30 % du personnel d'animation était également en grève, contre le SMA et son application parisienne. Plus de la moitié du personnel mobilisable se trouvait, comme tous les jours, en classe pour son service habituel. Au final, seules 1230 personnes restaient disponibles.

« Accepter le service minimum » revient à « accepter de ne pas garantir aux enfants toutes les conditions de sécurité » Catherine Lockhart, maire de Vendôme.

Le « recours à de nombreuses acrobaties » a donc été nécessaire pour

mettre en place le SMA. Pascal Cherki énumère quelques dysfonctionnements rencontrés, « appels des gens à 1H00 du matin, mise à contribution du personnel administratif de la direction des affaires scolaires... ». Au final, « pour des raisons de sécurité, 2 à 3 000 enfants ont été renvoyés chez eux » faute de « moyens d'encadrement suffisants pour les accueillir ».



Le 16 octobre, la grève parisienne très suivie contre les réformes Darcos doublée d'une grève des animateurs de la ville, a rendu inapplicable le service minimum d'accueil (SMA)



Des villes moins importantes rencontrent les mêmes problèmes d'encadrement. « *Contrainte de faire appel aux habitants afin de répondre à ses obligations légales* », Rezé, ville de 35 000 habitants située au sud de Nantes, a lancé un appel à candidatures pour pallier le nombre insuffisant d'employés municipaux pour encadrer les enfants, qui pourrait atteindre une centaine en cas de grève bien suivie. Seuls trois habitants ont envoyé leur CV et se sont engagés à se rendre disponibles sous 24 heures pour une vacation rémunérée au Smic horaire.

Cette « *incertitude qui pèse sur les conditions d'accueil des élèves, notamment en termes de sécurité* » est jugée inacceptable pour les parents par la FCPE Paris qui oppose l'acronyme de SMA pour « *service minimum d'accueil* » à celui de AMS pour « *affectation de moyens suffisants* ».

« *L'impératif de sécurité des enfants* », placé comme « *exigence absolue* » a donc amené la ville de Paris à prendre « *la seule solution qui s'imposait en décidant de ne plus appliquer le SMA* ». Une décision « *à mettre au crédit de la mobilisation massive des enseignants* » le 16 octobre se félicite le SNUipp Paris.

D'autres communes n'ont même pas tenté de mettre en place le dispositif. Ville

moyenne du Loir-et-Cher, Vendôme a refusé toute mise en place du SMA dès le 7 octobre. La municipalité a « *évit* » d'y recourir et a recherché avec les parents et les écoles des solutions pour chaque enfant. La maire, Catherine Lockhart, trouve « *invraisemblable que l'école, qui n'est pas un service comme un autre, soit traitée de la sorte* ». Elle a écrit une lettre à tous les parents d'élèves affirmant qu'« *accepter le service minimum* » revient à « *accepter de ne pas garantir aux enfants toutes les conditions de sécurité* » et à « *renoncer à notre exigence commune d'entourer les enfants d'équipes éducatives compétentes et formées* ».

En Seine-Saint-Denis, où 26 communes n'ont pas appliqué le SMA, et dans le Val-de-Marne, où elles sont au nombre de 19, les préfets avaient saisi le tribunal administratif. Ils avaient été déboutés par les jugements rendus pour qui « *aucune mesure utile ne peut plus être utilement ordonnée ce jour pour contraindre le maire à assurer l'accueil des enfants scolarisés* ». A Paris, au contraire, le tribunal administratif a sus-

pendu la décision de la ville. Cependant, en attendant le jugement en appel demandé par la municipalité, elle « *continuera de placer la sécurité des enfants au-dessus de toute autre considération* » et donc n'organisera pas de SMA. Claude Dilain, maire de Clichy-sous-Bois, une commune réfractaire de Seine-Saint-Denis, dénonce « *deux poids deux mesures pour l'application des lois* ». Il note que « *nul maire ne respectant pas les 20 % de logements sociaux prévus dans la loi SRU n'a encore été assigné en référé par un préfet* ».

Les petites communes ne voient pas le SMA sous un meilleur jour. Dès juillet, elles l'avaient jugé inapplicable. Pour l'association des maires ruraux de France (AMRF), il est une « *illustration inacceptable d'un dégageant de responsabilités de l'Etat sur les communes* ».

Des communes qui « *n'ont pourtant pas vocation à intervenir dans un différend entre l'Etat et ses fonctionnaires* ». L'AMRF dénonce également « *la volonté de leur faire porter le chapeau aux yeux des parents si elles n'organisent pas un service qui leur a été imposé mais qu'elles ne peuvent assurer* ». Elle demande donc à l'Etat « *d'assumer ses propres responsabilités* ».

## Un contexte de restrictions des droits syndicaux

Pour le SNUipp, la loi du 20 août 2008 instituant le service minimum d'accueil porte atteinte aux conditions d'exercice du droit de grève des enseignants. Avec l'obligation de se déclarer grévistes 48 heures avant la grève, l'allongement des délais de préavis déposés par les syndicats, le ministre cherche à rendre moins réactives les ripostes collectives. Un oubli singulier : le décret qui fixe l'obligation de négociation préalable n'est toujours pas publié. A cette loi s'ajoute une note adressée aux inspecteurs d'académie qui restreint les réunions d'informations syndicales, tendant à les organiser uniquement hors du temps scolaire. Pour rétablir les droits des enseignants, le SNUipp demande l'abrogation du SMA ainsi que le rétablissement de la participation aux réunions syndicales sur la totalité du temps de service.

## Maternelle les 2 ans côté jardin

**Un rapport de deux sénateurs UMP préconise des « jardins d'éveil » payants pour les moins de trois ans en lieu et place de l'école. Une orientation contre les élèves les plus fragiles.**

« L'école n'a pas vocation à accueillir les enfants de 2 ans. C'est une école à part entière ». En quelques mots, le rapport de la commission sénatoriale sur l'accueil des enfants de 2 à 3 ans des parlementaires UMP, Monique Papon et Pierre Martin donne le ton: la maternelle, c'est pour transmettre, pas pour grandir, se développer et apprendre. Pour les rapporteurs, il faut fermer les classes maternelles au moins de 3 ans et « imaginer » une nouvelle forme d'accueil, « le jardin d'éveil » qui serait situé dans les écoles avec des personnels non enseignants. Ils proposent également d'instaurer « une commission qui étudie le passage du jardin d'éveil à l'école maternelle »

Côté argument, les rapporteurs s'appuient sur d'autres rapports, ceux de Tabarot (FSC n° 317) ou de Bentolila en 2007 (FSC n° 302) mais sont incapables de se référer à la moindre évaluation, à la moindre recherche. Et pour cause (voir ci-

dessous). Le message délivré est darcosien: 4 ans d'école maternelle, c'est trop. « Les enfants sont usés. » « C'est un nouveau rapport à charge qui cache mal la volonté pour le ministère d'économiser des postes » a réagi le SNUipp. De son côté, Nadine Morano, la secrétaire d'État à la famille a saisi l'occasion. Elle a indiqué qu'elle souhaitait transformer certaines salles de maternelles en « jardins d'éveil » payants pour les familles. La Mayenne et le Rhône seraient les premiers départements expérimentaux à la rentrée prochaine, les collectivités seraient mises à contribution. C'est la preuve du « désengagement de l'Etat à l'encontre les élèves les plus fragiles, socialement et scolairement qui tirent le plus grand bénéfice d'une scolarisation précoce » a ajouté le SNUipp. Le colloque « grandir l'école maternelle » que le syndicat organise le 19 novembre à Paris prend, dans ce temps, encore plus de sens.

Sébastien Sihr

### Des effets bénéfiques

En France, les recherches ont relevé un lien positif entre la durée de fréquentation de l'école maternelle et la réussite des élèves à l'école élémentaire. C'est le cas des acquisitions: aux évaluations de CP, 44 % des enfants scolarisés à 2 ans atteignent la médiane contre 34 % de ceux entrés à 3 ans. Idem en matière de parcours scolaire: selon l'Insee, « 78 % des enfants d'ouvriers et d'inactifs scolarisés à 2 ans parviennent à l'heure ou en avance en sixième, contre 73 % des écoliers entrés à l'école maternelle à 3 ans ». Même l'Europe ne s'y trompe pas. Elle préconise le développement de l'enseignement préprimaire comme outil de prévention et facteur de réussite pour les enfants des groupes sociaux défavorisés.



### L'AGEEM:

#### un guide pour les parents

L'Ageem (1) vient de lancer une campagne de promotion à l'occasion des journées nationales de l'école maternelle. Dans ce contexte de fortes pressions, l'association propose des actions de communication à destination des parents concernant les objectifs et le travail réalisé en maternelle: affiche, auto-collant, mais aussi publication d'un « guide à l'usage des parents ». Celui-ci sera distribué lors de rencontres ou expositions qui sont programmées dans certaines villes. Enfin, l'association appelle à signer un manifeste disponible sur son site.

(1): Association générale des enseignants des écoles et classes maternelles publiques  
<http://www.ageem.fr/>

### Une décoration

#### sous le manteau

Le 24 octobre, Xavier Darcos a remis à Marc Le Bris, enseignant en Ille-et-Vilaine, l'Ordre national du mérite. Non inscrite à l'agenda officiel, cette cérémonie marque l'ancrage du ministre dans le clan des anti-pédagogistes. Reçu par François Fillon au ministère de l'éducation nationale, soutien de la campagne de Gilles de Robien pour la méthode syllabique, consulté par Xavier Darcos pour l'élaboration des nouveaux programmes, Marc Le Bris ne s'est pourtant fait remarquer que par ses outrances et ses attaques contre la méthode globale et « le dénigrement actuel de la culture » dont les effets pourraient conduire tout droit « aux camps de la mort »...

## Sauvons les Rased

### 120 000 signatures sur la pétition en ligne !

**L**e 4 novembre, au premier jour de l'examen en première lecture du budget de l'enseignement scolaire, près d'un millier de personnels des réseaux d'aides spécialisées aux élèves en difficulté (Rased) se sont rassemblés à Paris devant l'assemblée nationale. Revêtus des célèbres gilets jaunes et des chasubles « cible » du SNUipp, les membres des réseaux ont mis en scène leur disparition. Des ballons d'hélium auxquels étaient attachés des silhouettes avec des noms d'enfants aidés cette année par le réseau ont été lâchés au dessus de l'Assemblée. Les manifestants portaient également des affichettes comme « *en 2009, Marius, Elliot, Mamadou, Thibaud, Kandy, Yannick, Théo, Ramadan, Marion et Alexandre n'auront plus accès au Rased* ».

A l'appel des associations professionnelles de maîtres spécialisés, avec le soutien des organisations syndicales et associatives de l'éducation, d'autres manifestations ont également eu lieu à Nantes rassemblant une centaine de personnes, près de 200 à Toulouse, plus de 200 à Strasbourg...

Le lendemain, la pétition unitaire « *sauvons les RASED* » dépassait les 100 000 signatures, elle atteint actuellement plus de 120 000. Devant les députés, le discours du ministre a très légèrement évolué sans revenir sur les suppressions

envisagées, parlant d'une « *évaluation* » l'an prochain de la sédentarisation programmée de 3000 maîtres E et G.

Le mouvement unitaire à l'origine de la mobilisation en faveur des réseaux poursuit la campagne d'opinion en direction des parents d'élèves, des élus... Les conseils d'école, qui se réunissent actuellement, sont invités à adopter une motion sur la base de la lettre des 17. D'autres actions sont également envisagées après la grève du 20 novembre.

**Arnaud Malaisé**



### 60 heures : le bilan du ministère

Selon le ministère, 19,13 % des élèves de primaire bénéficieraient de l'aide personnalisée ce qui représente plus d'un million d'élèves. L'enquête précise que l'organisation majoritairement retenue est de 4x30 min (47,29 % des élèves), puis de 1x2 heures (28,26 %) et plus rarement de 3x40 min (15,15 %). S'agissant des moments de la journée consacrés à l'aide, la répartition s'établit également selon diverses modalités : 42,49 % des élèves le midi, 32,69 % après la classe, 12,93 % le matin, 7,78 % selon des formules mixtes et 4,11 % le mercredi. De son côté, le SNUipp conduit également une enquête, elle est toujours à remplir en ligne. A cette heure, plus de 1 000 écoles ont déjà répondu. Le bilan ministériel occulte d'autres constats fait par les enseignants des écoles : inégalités du nombre d'élèves concernés et de la nature de leurs difficultés selon les écoles, alourdissement de la journée pour les élèves et pour les enseignants, multiplication des tâches pour les directeurs, dégradation des conditions de travail des enseignants (allongement du temps de service, contrôle tatillon de l'administration concernant le pointage des 108 heures). Autant d'éléments que le SNUipp appréciera dans son bilan face au ministère pour une remise à plat du dispositif.

### Décès de Jacques Lévine

Avant de disparaître, Jacques Lévine, docteur en psychologie et psychanalyse, promoteur du « *soutien au soutien* », a voulu apporter sa voix pour que « *ne disparaissent pas les aides spécialisées à l'école* ». Pour beaucoup d'enfants, quand quelque chose est « *cassé* » à l'école, une approche comportementaliste ou du temps supplémentaire ne suffiront pas. Ecouter la partie « *accidentée* », accompagner l'enfant « *pour qu'il saisisse ce qui se passe en lui* », « *travailler à une réappropriation du Moi* », qui d'autre que des rééducateurs formés, au sein des Rased, peut assurer ces missions ?

## Éducation prioritaire oubliée

Pour « rompre » le silence assourdissant autour de l'éducation prioritaire, le Sénat vient de publier un rapport d'information rédigé par Gérard Longuet. Basé sur une visite de deux collèges à Garges-lès-Gonesse et à Aulnay-sous-Bois dans la même journée, il reprend les poncifs habituels de ce type de rapport en interrogeant l'efficacité et le coût de l'éducation prioritaire, tout en se félicitant des dernières mesures de 2006. Pour le SNUipp, l'éducation prioritaire mérite mieux qu'un rapport bâclé et nécessite au contraire un véritable débat ambitieux entre tous les acteurs concernés.

## La Camif a vécu

Créée en 1947 à l'initiative de la MAIF, la Coopérative des Adhérents à la Mutuelle des Instituteurs de France (CAMIF) avait pour objectif d'aider les enseignants à s'équiper après la guerre. Après 60 ans de bons et loyaux services, elle a été mise en liquidation judiciaire par le tribunal de commerce de Niort, ville où elle a son siège. Hier encore troisième groupe de vente par correspondance (VPC), elle a été victime de l'effondrement de ce secteur concurrencé par les ventes internet et peut-être également par les derniers choix de gestion qui, alors que la situation était déjà complexe, ont aggravé les choses. Ces dernières années, les plans de réduction de charges et d'effectifs se multipliaient. Moins 200 emplois en 2001, moins 200 encore en 2006, 340 en 2007, 509 cet été. Les salariés ont manifesté à Paris pour réclamer l'intervention de l'Etat qui pourrait apporter sa garantie pour la continuer de l'activité. Le secrétaire d'Etat Luc Chatel s'est seulement engagé à la prise en charge du reclassement du personnel.

## Mouvement des personnels Branle-bas de combat !

Le BO du 6 novembre donne pour la première fois des indications aux recteurs et inspecteurs d'académie sur la « démarche de mobilité » comprenant à la fois les mutations interdépartementales et les mouvements départementaux. Un calendrier unique est imposé (avril pour tout le monde, après le résultat des permutations) et les procédures des opérations de mouvement sont uniformisées : suppression de la déclaration d'intention (les postes susceptibles d'être vacants) là où elle existait encore, utilisation exclusive du serveur Siam, formulation de 25 à 30 vœux précis (école) ou géographiques (commune, groupe de communes, circonscription, zone géographique).

Le rôle des CAPD est réduit à un simple avis lors des décisions d'affectation. Tout au plus des « groupes de travail » pourront vérifier les vœux et barèmes et procéder aux ajustements en juin et à la rentrée. La note de service prévoit des affectations hors barème sur les postes de Clis, d'EMF, de CPC et CPD, des classes relais et sur les postes de direction, multipliant de fait les nominations sur profil. Pour les néo-titulaires, nommés sur des postes protégés, un accompagnement dans la ligne du compagnonnage sera assuré par des enseignants référents. Enfin, il est bien confirmé que les maîtres spécialisés devront recevoir une affectation en poste fixe « en adéquation avec leurs compétences ». Des dispositifs téléphoniques seront accessibles aux enseignants aussi bien pour les permutations que pour les mouvements départementaux.



Le ministère déclare souhaiter « diminuer le nombre de nominations à titre provisoire pour stabiliser les équipes ». Dans les faits il limite les possibilités de mutation. Pour le SNUipp, cela ne justifie en rien une telle réforme qui « remet gravement en cause le paritarisme et le dialogue social » et qui marque un recul important de l'équité et de la transparence dans la gestion des personnels. La dépréciation des certifications, la multiplication des nominations hors barème, l'individualisation des carrières et des mesures financières, obéissent « à la volonté affichée de mettre fin à la gestion collective ».

## EPEP: Darcos confirme

Xavier Darcos a participé à la conférence européenne de Poitiers le 6 novembre sur « gouvernance et performance des établissements scolaires en Europe ». Pas de surprise dans le discours du ministre, la nouvelle gouvernance passe par plus d'autonomie des établissements ce qui dans le primaire se décline en EPEP : « suite à l'initiative de trois députés, qui ont déposé une proposition de loi, les écoles de plus de quinze classes vont s'organiser sous la forme d'établissements publics d'enseignement primaire, ce qui permettra de moderniser l'organisation de l'école et de laisser plus d'initiative aux acteurs de terrain ». Alors qu'une provision budgétaire pour 500 postes administratifs a déjà été prévue, les EPEP ne semblent plus être simplement au stade de la proposition.

## Remplacements

### Une agence nationale pour quoi faire?

La création d'une Agence nationale du remplacement, dotée d'une vingtaine de personnes, a été présentée au conseil des ministres du 5 novembre. Si l'objectif affiché de cette agence est d'améliorer l'efficacité du remplacement, ce qui retient surtout l'attention du ministère est le rende-



ment, appelé également « *taux d'efficience* », du potentiel de remplaçants qui s'établit à 80,72 % pour l'année 2006/2007. Dans les écoles, seul le taux de remplacement effectif des absences traduit la dégradation des conditions d'enseignement. Il s'établissait à 91,8 % avec des écarts importants entre un affichage de 99,54 % d'absences remplacées dans les Hautes-Alpes et ceux de 70,65 % en Savoie, 76,34 % en Haute-Loire ou 77,62 % en Gironde.

En parallèle, le ministère a commandé un audit sur une cinquantaine de circonscriptions du premier degré pour envisager l'utilisation d'emplois de vacataires en vue d'assurer des remplacements. L'an dernier, l'inspecteur d'académie de la Sarthe

avait « *innové* » en recrutant une quinzaine en juin, seulement titulaires d'une licence et sans formation spécifique, embauchés pour moins de 200 heures à partir de la liste établie par le diocèse pour les vacataires de l'école privée. D'autres départements rationalisent

l'utilisation des brigades de remplaçants. Ainsi dans l'Oise, tous les congés de maternité sont couverts par un forfait de 20 semaines, quelle que soit la durée effective du congé... Et pourtant ces congés sont en constante augmentation ces dernières années pour représenter 47,08 % des absences, en hausse de 3,04 points depuis 2003/2004.

Difficile de croire que c'est de la rue de Grenelle que s'organisera de manière efficace le remplacement en zone rurale par exemple. Et ce d'autant que les moyens dévolus au remplacement, en augmentation de seulement 204 emplois au niveau national pour l'année scolaire 2007/2008, sont largement insuffisants au regard des besoins des écoles.

Arnaud Malaisé

### Nouvelle formation des enseignants

Après les concours, le ministère de l'enseignement supérieur s'attaque aux cursus universitaires qui permettront d'accéder aux concours de l'enseignement, sachant que tout titulaire d'un master pourra s'y présenter. Le projet présenté par Valérie Pécresse prévoit deux accès distincts, l'un à partir de masters disciplinaires comportant des spécialités ou des parcours « *enseignement* », l'autre à partir de masters spécifiques « *métiers de l'éducation et de la formation* ». Ces derniers reposeront sur une polyvalence disciplinaire et pour les professeurs des écoles il est proposé 4 grands champs : Humanités/Sciences et technologie/Didactique, psychologie du développement et des apprentissages, sciences humaines appliquées à l'éducation/Outils pédagogiques et communication. Le projet prévoit explicitement un lien avec la recherche et une formation professionnelle incluant des allers retours entre terrain et formation accompagnés d'une réflexion encadrée par l'équipe pédagogique. Il préconise le développement de l'analyse de pratiques.

# 14 000

c'est le nombre de postes qui sera mis aux concours en 2009 dans le premier et second degré « *avant la refonte des modes de recrutements* » des enseignants a annoncé Xavier Darcos lors de la présentation du budget à l'Assemblée nationale. En 2008, un peu moins de 23 000 postes avaient été ouverts au concours.

### Evaluations CE1 et CM2 : une nouvelle prime !

Le ministre de l'éducation nationale vient d'annoncer l'attribution d'une prime « *exceptionnelle* » de 400 euros aux enseignants des écoles faisant passer les évaluations dans les classes de CE1 et CM2 en février 2009. Reconnaissance du travail effectué par ces enseignants et en même temps déni du travail d'équipe mis en place pendant des années comme lors des évaluations CE2. Il a déclaré par ailleurs engager des négociations avec les banques pour que les enseignants ayant obtenu une mutation puissent bénéficier d'un prêt immobilier à taux zéro. Cette mesure, une nouvelle fois prise sans aucune concertation avec les organisations syndicales, persiste dans la logique de mesures particulières de fragmentation des carrières qui ne peuvent constituer une nécessaire revalorisation de tous les enseignants des écoles.



# Enseignant et fier de l'être

**« Fier d'être enseignant », un titre fanfaron pour dire l'engagement quotidien d'une profession dans la réussite de tous les élèves. Un métier de l'humain qui met en jeu des compétences professionnelles en évolution permanente.**

**Dossier réalisé par**  
Lydie Buguet  
Michelle Frémont,  
Daniel Labaquère  
Pierre Magnetto

« *E*st-ce qu'il est vraiment logique que nous fassions passer des concours bac +5 à des personnes dont la fonction va être essentiellement de faire faire des siestes à des enfants ou de leur changer les couches? » Près de six mois se sont écoulés depuis cette déclaration de Xavier Darcos début juillet, mais ces propos réitérés en septembre suscitent toujours autant d'indignation chez les enseignants. En parlant ainsi le Ministre de l'éducation ne feint pas seulement d'ignorer que ne sont acceptés en petite section que les enfants « propres ». Il dénie tout ce qui fait la spécificité du métier des enseignants en maternelle, tout ce qui fait leur professionnalité.

Cette remise en cause ne concerne pas que la maternelle. L'école élémentaire aussi est visée. Quand le ministère supprime deux heures de classe pour tous pour les remplacer par un temps équivalent consacré au « soutien individualisé » tout en supprimant 3000 postes dans les RASED, il ne s'interroge guère sur les dispositifs actuels de prise en compte de la difficulté, sur l'approche collégiale développée depuis une trentaine d'années, sur le rôle des maîtres E ou G accompagnant en accord avec les équipes des écoles les élèves en échec.

Le sentiment de déni est augmenté par les suggestions renouvelées faites aux profes-

seurs des écoles en faveur de telle ou telle « bonne méthode » comme ce fut le cas avec Gilles de Robien pour l'apprentissage de la lecture ou de la grammaire ou, plus récemment, avec les modifications des programmes en 2008 touchant à l'enseignement des mathématiques par exemple.

Pourtant, dans le même temps, le ministère ne cesse d'affirmer le principe de « liberté pédagogique » (lire p. 18). Interpellé par le SNUipp en mai dernier, Xavier Darcos lui répondait : « mettre l'élève en situation de réussite est bien la mission première de l'enseignant. Il doit donc adapter en permanence son enseignement à cette exigence. »

Or, c'est bien là que réside un des aspects essentiels de la professionnalité enseignante. Cette adaptation doit prendre en compte la difficulté des élèves mais aussi la diversité des conditions dans lesquelles sont prodigués les enseignements (lire p 16). Travaille-t-on de la même manière selon que l'on est enseignant spécialisé ou pas, selon que l'on a une classe à multi niveaux, une classe rurale ou une classe d'établissement situé en zone d'éducation prioritaire, selon que l'école est dotée de crédits municipaux plus ou moins importants?

D'évidence, la réponse est non. L'observation de différentes situations le

*Les enseignants eux-mêmes ont bien conscience de l'effort d'innovation que chacun doit accomplir pour s'adapter.*



démontre sans peine (lire p. 16 et 17). Les enseignants eux-mêmes ont bien conscience de l'effort d'innovation que chacun doit accomplir pour s'adapter. Par ailleurs, Laurence Touroult, maître formatrice à Caen souligne la dimension éthique de la profession : « *il existe des incontournables comme considérer que tout enfant est édu-cable* ».

Définir la « professionnalité » enseignante n'est pas une question anodine. Les textes officiels établissent un référentiel de compétences réactualisé en 2007 (lire p. 18) sans lequel on ne peut concevoir les contenus de la formation initiale et continue. Dans la perspective de la réforme des IUFM des interrogations demeurent, malgré les déclarations ministérielles assurant que le référentiel resterait inchangé. L'Europe aussi s'intéresse à cette dimension du problème. Son programme « *Education et formation, 2010* » insiste sur la nécessité de la formation des enseignants dans l'optique de la « *société de la connaissance* ».

La question intéresse aussi les chercheurs.

L'expérience et l'activité professionnelles sont devenues des sujets de recherche en sociologie, ergonomie du travail, sciences de l'éducation. Les chercheurs tentent de mieux comprendre les écarts entre travail prescrit et travail réel, l'organisation du travail, les apprentissages mis en jeu dans l'activité professionnelle, leur transmis-

sion, les savoir-faire, les modes de collaboration, la souffrance au travail...

Pour sa part, Vincent Lang, maître de conférence à l'Université de Nantes (lire p. 19), met en exergue les évolutions « *très fortes qui tiennent pour une grande part à la nature des rapports sociaux dans notre société* » et créent de nouvelles obliga-

### Formation : accorder discours et actes

La tempête souffle sur la formation initiale des enseignants en pleine réforme (« *masterisation* », entrée dans le métier incertaine) et sur l'avenir de la formation continue.

« Comme dans n'importe quelle autre profession moderne, la responsabilité leur [aux enseignants] incombe également de repousser les frontières de leurs connaissances professionnelles par la pratique de la réflexion, la recherche et un engagement systématique vis-à-vis de la formation continue, du début à la fin de leur carrière », note la commission européenne. Des ambitions guère déclinées en France. La Commission Pochard a pointé les insuffisances de la formation continue des enseignants. D'un côté, des modalités particulièrement « *déconnectées de la vie professionnelle et de la gestion des ressources humaines* ». De l'autre, des chiffres\* « *évidemment bien faibles, au regard des besoins, regardés unanimement comme considérables* ».

\* Le Ministère ne consacre que 2,7 % de la masse salariale à la formation continue, un taux très inférieur à celui du reste de la fonction publique (4,2 %).



## L'influence de l'environnement

L'activité enseignante se conduit-elle différemment selon que l'on soit dans une école à 3 classes ou dans une école en Réseau ambition réussite? Autrement dit comment l'environnement influence-t-il la professionnalité enseignante? Enseigner dans une école rurale veut souvent dire enseigner dans une classe multi-âges ou multi-niveaux. Cette forme scolaire particulière a eu des conséquences sur les types de pédagogie mis en oeuvre: coopération, tutorat mais aussi utilisation des technologies de l'information et de la communication pour le travail en réseau d'écoles. Ce faisant, la solitude des classes uniques peut être rompue. La mise en place de RPI, de pôles scolaires ou de réseaux ruraux d'écoles continue à transformer les écoles et à faire évoluer la professionnalité



enseignante dans ses marges. Pour Patrick Rayou\*, « ces transformations de la forme scolaire sont particulièrement présentes dans l'éducation prioritaire ».

En effet, la présence de maîtres supplémentaires, de maîtres de soutien ou de maîtres référents selon les acceptions a amené les enseignants à rendre compte de leurs activités à un plus grand nombre de partenaires, à travailler de façon plus collective. La co-intervention de plusieurs enseignants sur des projets en classe impliquent de nouvelles modalités de travail qui restent à être étudiées.

\*P. Rayou, université Paris 8, laboratoire ESSI-ESCOL, « Un contexte spécifique » in XYZep, n°32, septembre 08

## Du côté des équipements

Et si la professionnalité avait aussi à voir avec les infrastructures, le matériel, les outils... Dans sa liste des domaines de compétences des enseignants, Philippe Perrenoud\* indique « se servir des technologies nouvelles ». François Muller\*\* y ajoute « mettre en œuvre des outils », « utiliser l'audiovisuel ». Cependant, l'égalité n'est pas de mise sur ce terrain tant les réalités des écoles diffèrent. Salle informatique, TBI ou tableau noir, gymnase ou pas... autant d'éléments matériels qui participent des « savoir-faire » du métier d'enseignant. Les enseignants attendent toujours des données concrètes sur le minimum de matériel qui devrait être présent dans les écoles.

\*sociologue, professeur à l'université de Genève

\*\*responsable académique de la mission innovante et expérimentation à Paris  
<http://francois.muller.free>

# Témoignage

**Missions, fonctions différentes  
transmission de connaissances**

## Cécile Garnier

**Enseignante en maternelle  
à Pleneuf-Val-André (22)**

La socialisation, enjeu majeur des premières années de scolarisation, ne peut se faire pour Cécile Garnier sans engager un dialogue avec les familles. « Nous sommes amenés à expliquer ce que l'on fait, les conditions d'accueil, les attentes de l'école et à leur montrer que oui, l'école maternelle est une vraie école et que les enfants y apprennent. » Ce dialogue est d'autant plus important quand les familles ont des principes éducatifs éloignés de l'école, ou que les parents y ont eux-mêmes rencontré des difficultés. Première école, la maternelle a pour Cécile un rôle important dans la prévention des difficultés des enfants. « A la maternelle nous sommes les premiers contacts de l'enfant avec l'école et la prévention ne peut se mettre en place qu'à partir de nos observations ». Le travail en équipe est aussi pour elle une dimension importante, que ce soit avec les collègues de l'école ou avec les ATSEM. Pour exemple, Cécile cite les projets communs des classes en motricité rendus possibles dans une école reconstruite et le travail complémentaire de son ATSEM dont le rôle différent est bien perçu par les enfants.



# ges d'un même métier

mettent en jeu des compétences qui dépassent la seule

## Laurence Touroult

*Maître formatrice à Caen (14)*

Pour Laurence, le métier de maître formateur a évolué au rythme des plans de formation. "A mes débuts dans la fonction, nous avions une quasi-certitude sur notre mission : accompagner les stagiaires sur le terrain, faire la transition entre théorie et pratique". Petit à petit, la fonction a glissé vers une présence plus grande à l'IUFM, obligeant les enseignants à reconstruire leur identité professionnelle dans une équipe pluricatégorielle qui diversifie les regards et l'accompagnement.



Inquiétude sur l'avenir, « l'université ne connaît pas la spécificité des maîtres formateurs et il semblerait que l'on nous ramène à un accompagnement sur le terrain sans tenir compte des savoir-faire acquis au sein des IUFM ». Le maître formateur, est d'abord un enseignant à part entière « qui rencontre toutes les difficultés d'un enseignant à temps partiel » ce qui l'oblige à un fonctionnement à deux. Il peut aussi se sentir isolé quand, dans l'école, il est seul à assurer la fonction. Si le maître formateur a l'obligation de respecter les programmes et d'avoir un exercice professionnel à la hauteur de ce sur quoi les stagiaires sont évalués, Laurence récuse l'idée du « modèle » et insiste sur la capacité à développer un discours et un regard critique sur ses pratiques.

## Franck Zanini

*Directeur à Marcellaz-Aldalais (74)*

La direction, c'est une affaire de lien. C'est ce qui revient le plus souvent dans les propos de Franck Zanini, directeur de l'école primaire publique de Marcellaz-Aldalais en Haute-Savoie depuis 6 ans. Dans cette école de 5 classes de milieu rural, il bénéficie d'un jour de décharge par semaine. Il a vécu la « primarisation », la fusion avec l'école maternelle et cela a renforcé la vision globale qu'il a acquise de l'école. Harmoniser les fonctionnements de la maternelle et de l'élémentaire n'a pas été simple et c'est là que le travail en équipe, la volonté de traiter les difficultés et de trouver des solutions à l'interne ont été déterminants. Au-delà de l'image persistante du supérieur hiérarchique qui prédomine dans les rapports avec les parents d'élèves et la municipalité, c'est dans le domaine des relations que Franck estime avoir acquis le plus de savoir-faire, à la fois dans la manière de parler et dans la patience, la prudence et la vigilance, accompagnées d'une meilleure connaissance des rouages de ce qui tourne autour de l'école. Affirmer une ligne de conduite, remettre à plat les choses, affronter les situations de blocage, demandent à chacun - y compris le directeur - d'y mettre du sien.



## Catherine Crozemarie

*Maître E en Seine-et-Marne*

« Pourquoi certains élèves ne peuvent s'exprimer, rédiger, comprendre ou mémoriser alors qu'ils se jettent à corps perdu dans le travail et avec effort ? ». Une interrogation qui motive souvent les enseignants à se spécialiser. Catherine Crozemarie n'y a pas échappé après s'être sentie démunie face aux difficultés et frustrée par le manque de temps pour comprendre, réfléchir aux outils à construire. Elle, qui a bénéficié d'une sérieuse formation de 700 heures, se place d'emblée aux côtés des enseignants des classes : « l'aide commence par écouter pour comprendre les difficultés sur lesquelles ils butent malgré ce qu'ils ont mis en place ». Le travail avec psychologue et maître G est fondamental : « la complémentarité du réseau permet de faire des liens, d'offrir une multiplicité de solutions ». C'est un travail de médiation auprès des enseignants et d'aide auprès des élèves pour qu'ils reprennent confiance dans leurs compétences, même minimales. Ce n'est ni du renforcement pédagogique, ni du soutien scolaire. Décomplexifier les situations, verbaliser les difficultés, atténuer l'énorme décalage d'avec le langage et la culture scolaire, mentaliser et structurer sa pensée, tout cela exige des retours en amont, une pédagogie du détour et de remédiation... une démarche que l'on ne peut pas forcément s'autoriser en classe et bien éloignée de ce que l'on cherche à nous imposer aujourd'hui.





## Code de l'éducation

Le code de l'éducation définit dans son article 1 les finalités du système éducatif. « Les écoles, les collèges, les lycées et les établissements d'enseignement supérieur sont chargés de transmettre et de faire acquérir connaissances et méthodes de travail. » Il assigne aux écoles, et donc aux enseignants, le rôle de favoriser l'égalité entre les hommes et les femmes, l'éducation à la responsabilité civique, la prévention de la délinquance, le respect des droits de la personne.

Le code de l'éducation reste très général sur la définition de la professionnalité. Il insiste sur l'obligation de résultat quant aux compétences définies dans le socle commun, évoque le travail en équipe, l'aide au travail personnel des élèves et leur évaluation. Il affirme la liberté pédagogique de l'enseignant : « La liberté pédagogique de l'enseignant s'exerce dans le respect des programmes et des instructions du ministre chargé de l'éducation nationale et dans le cadre du projet d'école ou d'établissement avec le conseil et sous le contrôle des membres des corps d'inspection. »

## Commission Pochard

La Commission Pochard avait l'ambition de dresser un diagnostic de l'état de la condition enseignante et de tracer les contours des évolutions du métier. Les analyses concernant le premier degré sont décevantes et largement insuffisantes. La seule compétence particulière reconnue aux enseignants du primaire est l'exercice de la polyvalence dont il est dit qu'elle doit évoluer.

## Référentiel

Le référentiel de compétences professionnelles (BO du 04/01/07) définit 10 compétences pour la formation des maîtres. Partant de l'action du fonctionnaire « éthique et responsable », maîtrisant la langue française et les TIC, travaillant en équipe et coopérant avec les partenaires, le référentiel décline la maîtrise des disciplines, la conception et la mise en oeuvre des enseignements, la prise en compte de la diversité des élèves et leur évaluation. La dernière compétence concerne la nécessité de formation et d'innovation.

## Contraintes... et libertés pédagogiques

Exercer le métier de professeur d'école s'accompagne, aujourd'hui autant qu'hier, de cadres contraignants bornés par les injonctions et les organisations internes du système scolaire, les programmes, l'évolution du corps des enseignants d'école primaire, les transformations sociales (inégalités sociales, famille, médias...) Et pourtant, dans l'organisation des enseignements dans l'école, comme dans la préparation et la conduite de la classe, les enseignants d'école primaire se trouvent devant des choix personnels, des marges de manœuvre et d'adaptation. C'est là que s'exerce leur véritable « liberté pédagogique ».

Il s'agit d'un compromis perpétuel « entre ce qu'on leur demande, ce que cela leur demande, ce qu'ils pensent devoir faire, et ce que cela signifie pour eux faire du bon boulot »\*. Enseigner est un métier de conception, qui demande à la fois de maîtriser des procédures de base et d'être capable de choisir et combiner parmi ces procédures celles qui conviennent à la situation. Pour Bernard Rey\*\*, les situations sont sans cesse inédites et pour les interpréter « il vaut mieux que l'enseignant le fasse au moyen de concepts savants qu'avec les catégorisations du sens commun ». Ses outils sont les connaissances didactiques et propres à la discipline enseignée, mais aussi « psychologiques, sociologiques et philosophiques ». C'est dire l'importance de la formation et d'outils en lien avec la recherche mis à disposition des ensei-



gnants. En effet l'incantation ministérielle sur la liberté pédagogique ne peut tenir lieu de seul discours didactique. Mettre la réussite des élèves au centre des pratiques implique aujourd'hui un regard collectif. Le travail d'équipe, c'est à la fois sortir du schéma « un maître, une classe » et porter à plusieurs la responsabilité d'analyser et d'élaborer des pistes pour répondre aux difficultés individuelles des élèves. Occasion manquée avec la nouvelle organisation scolaire qui ne reconnaît pas la nécessité de temps pour le travail collégial. Dans les écoles, les équipes inventent leur manière de travailler ensemble, dans les autres professions, cela s'apprend.

\*formule de Frédéric Saujat, IUFM d'Aix-Marseille

\*\* Bernard Rey, Université libre de Bruxelles

# « Un expert de la relation enseigner/apprendre »

**Les enseignants, confrontés aux multiples réformes et remises en cause de l'école publique, cherchent leurs repères. Pourtant leur métier a toute son utilité dans la société et leurs compétences devraient être valorisées.**

## *Comment définir le métier d'enseignant ?*

C'est un métier en charge de la socialisation de la jeune génération. Il s'agit de construire des manières d'être et des outils pour permettre à chacun de prendre sa place dans une société donnée. Il s'agit aussi de transmettre un patrimoine fait de savoirs, de connaissances, de techniques culturelles, de valeurs. L'enseignant est aujourd'hui un expert de la relation enseigner/apprendre; cette position d'expert implique de savoir analyser les besoins, les difficultés, de savoir construire les situations qui permettent à un jeune d'apprendre, par exemple ce qu'on appelle aujourd'hui lecture et qui n'est pas nécessairement ce qu'on appelait lecture il y a 50 ans ou plus.

## *Cela renvoie donc à des pratiques ou postures professionnelles différentes aujourd'hui ...*

Ce professionnel polyvalent s'intéresse à l'apprentissage des élèves et se pose la question du rapport des jeunes au savoir — par exemple quel sens a l'étude de la grammaire pour un enfant de CP ou de CM2 ? — et le rapport qu'ils entretiennent au travail proprement dit. Le jeune doit comprendre que lire un document en diagonale n'est pas suffisant pour apprendre. L'exercice professionnel exige une maîtrise didactique des contenus ainsi que la capacité à détecter et comprendre les acquis et les ressources de ses élèves, à anticiper les difficultés et les obstacles, à évaluer les acquis et à ajuster son action. Mais cette posture est aussi celle d'un artisan. De nombreux enseignants ont une compréhension plutôt intuitive pour savoir quand et comment intervenir, pourquoi tel enfant commence à décrocher, sur quoi tel autre bute intellectuellement. Et les enseignants du premier degré n'aiment guère se situer sur le registre de l'expertise car pour eux le métier relève essentiellement d'un investissement de leur

personne.

## *Quelles sont aujourd'hui les évolutions les plus marquantes ?*

Certaines évolutions vont dans le sens d'un approfondissement du métier traditionnel en développant en particulier les compétences didactiques, une plus grande différenciation pédagogique. Aujourd'hui le souci d'adaptation qui s'exerçait au niveau moyen de la classe concerne chaque élève: aucun d'entre eux ne devrait rester sur le carreau. Mais l'exercice professionnel actuel comporte de nouvelles exigences. Ainsi la socialisation scolaire est au cœur de l'activité professionnelle; pour construire un rapport au savoir qui ait un sens, l'élève doit vivre des expériences d'apprentissage, dans lesquelles il a le sentiment de grandir, de progresser, de faire des efforts. De plus, les enseignants ont une quasi-obligation de veiller à la cohérence du parcours de l'élève dans son établissement, ce qui conduit à développer le travail en équipe. Plus généralement, la prolongation de la scolarité pour tous confère une lourde responsabilité aux enseignants. Il faut dans ce contexte rendre des comptes aux parents, porteurs d'exigences plus ou moins légitimes. Et rendre des comptes à l'institution sous des formes multiples: évaluations des élèves, des actions et des projets qu'il a fallu mettre en scène. Enfin aujourd'hui plus qu'hier les enseignants doivent mener un travail sur eux-mêmes pour arriver à se construire des repères professionnels et citoyens qui guident et légitiment leurs actions. D'autant qu'il existe parfois de grands écarts entre le travail prescrit dans les textes officiels et le travail réel.

## *On reproche souvent une certaine résistance au changement des enseignants...*

Au moins deux raisons peuvent éclairer cette question: la transmission d'un patri-



Entretien avec

## Vincent Lang

*Maître de conférences,  
université de Nantes,  
et membre du Centre de  
recherche en éducation  
de Nantes (CREN)*

moine, la socialisation d'une génération ne relèvent pas de la temporalité des médias ou de celle des agendas politiques; c'est un travail lent, de longue haleine. D'autre part pour l'essentiel les conditions structurelles d'exercice du métier (mode de répartition des élèves, organisation architecturale des locaux, organisation journalière, hebdomadaire, annuelle du temps scolaire, etc.) ne varient que très lentement. De fait les cultures enseignantes ont également intériorisé ces contraintes structurelles. Il y a donc des limites objectives aux évolutions possibles et à leurs rythmes. Dans cette perspective, la rhétorique de la résistance au changement fait l'économie d'une analyse du travail réel des enseignants et d'un débat démocratique sur les finalités et les modèles de société qui fondent les programmes et les ambitions de l'école.

## CONCOURS

### *Inscription jusqu'au 30 novembre*

Un séjour en classe de découverte dans le Poitou sera le prix principal du concours « nos livres d'enfants », organisé par le SNUipp avec la BNF, la Ligue de l'enseignement, le Monde de l'éducation avec le soutien de l'École des loisirs. Ce séjour thématique autour de la lecture de la classe gagnante se déroulera du 2 au 5 juin 2009 à 20 km du Futuroscope.

**Inscription jusqu'au 30 novembre**  
[www.snuipp.fr/concours](http://www.snuipp.fr/concours)



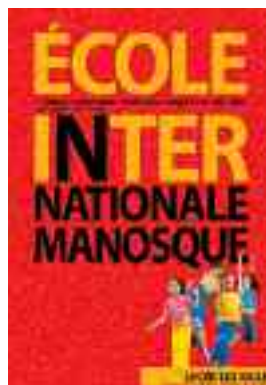
*« Tout groupe humain prend sa richesse dans la communication, l'entraide et la solidarité visant à un but commun : l'épanouissement de chacun dans le respect des différences. »*

*Françoise Dolto*

## ÉCOLE INTERNATIONALE

### *Du bilinguisme pour Iter*

L'école internationale de Manosque, dans les Alpes de Haute-Provence, a été créée pour accueillir les enfants des personnels travaillant pour le projet Iter\*. Elle est provisoirement hébergée au lycée des Iscles et prendra ses quartiers progressivement dans ses nouveaux locaux à la rentrée 2009, l'école primaire, ses 130 élèves et ses 27 enseignants ouvrant le bal. C'est une scolarité tout à fait particulière qui est offerte aux élèves des 3 cycles, un jour en français, et un jour dans une autre langue de scolarisation choisie parmi l'anglais, l'allemand, le chinois, le japonais, l'italien et l'hindi. Quelques élèves de Manosque sont inscrits à l'école sous réserve d'avoir satisfait aux tests de langue. Pour eux, comme pour les autres, la journée de français se fait en classe entière, avec l'aide des 3 enseignants FLE pour ceux qui en ont besoin et éventuellement une intégration croissante dans le grand groupe. De la



même manière des dispositifs d'intégration progressive existent dans les autres langues de scolarisation. Les programmes français sont appliqués lors des journées d'enseignement en français, mais ce n'est pas le cas lors des journées d'enseignement en langue étrangère car un des objectifs est de rendre facile la réinsertion scolaire dans le pays d'origine à l'issue du séjour en France. Un des avantages du système, outre le bilinguisme, est la possibilité offerte aux élèves de choisir, entre différentes explications et différentes modalités, celle qui lui convient le mieux (par exemple les opérations posées). Apprendre dans une autre langue, mais surtout s'ouvrir à différentes représentations du monde et à d'autres cultures, sont les objectifs affichés de l'école internationale.

**Daniel Labaquère**

\*Iter est un projet international de réacteur nucléaire à fusion.

## SALON DE L'ÉDUCATION

### *Porte de Versailles, du 27 au 30 novembre*

Organisé par la Ligue de l'Enseignement, le Salon de l'Éducation se tiendra à Paris du 27 au 30 novembre. A l'intérieur du salon, la Cité de l'éducation donnera la possibilité à ses visiteurs de rencontrer les acteurs de l'économie sociale et solidaire, les associations éducatives, mouvements pédagogiques, fédérations de parents d'élèves, syndicats d'enseignants.... Conçue comme une véritable ville avec un espace culturel consacré aux arts visuels, une école, une librairie/bibliothèque, un centre de loisirs, un carrefour du commerce équitable ainsi qu'une place de l'Europe, elle invitera également très largement au débat dans un grand amphithéâtre et un forum.

## ÉDUCATICE 2008

### *du 27 au 29 novembre*

Comment utiliser l'Ipod ou un TBI (tableau blanc interactif) en classe? Quelle exploitation pédagogique faire d'une visioconférence? Ces questions professionnelles et bien d'autres seront au cœur du salon Educaticice 2008 qui se tiendra du 27 au 29 novembre dans le cadre du salon de l'Éducation. La liste des exposants et le programme complet sont disponibles sur le site Educaticice 2008 ([www.educatec-educaticice.com](http://www.educatec-educaticice.com)).



Recherche  
sa mutation  
pour le Calvados déses-  
pérément

## COMPRENDRE L'ÉCRIT

### Des classes suisses expérimentent

Comprendre des textes écrits, voilà bien une compétence essentielle pour la réussite de tous. A Genève, en Suisse romande, la classe de Grazélia Michaud s'est penchée sur cette question.

« A partir d'une recherche menée par Sylvie Cèbe, professeur en sciences de l'éducation à l'université de Genève, c'était l'occasion pour moi de faire travailler les 8 élèves de ma classe spécialisée » explique-t-elle. En pratique, il s'agissait de proposer régulièrement des tâches qui permettent à ses élèves en grande difficulté d'apprendre à mobiliser les procédures intellectuelles qui permettent de rendre explicite la langue écrite. Pour cela, l'enseignante s'est appuyé sur un outil conçu dans le cadre de la recherche qui proposait des tâches précises et progressives. Chaque

jour, Grazélia lisait des histoires courtes. Après avoir affiché le texte, elle sollicitait les élèves en leur demandant de se faire le film de ce qu'ils avaient entendu. De là, naissait un échange guidé par l'enseignant autour de questions précises: « Que voyez-vous? Combien y a-t-il de personnages? Où se trouvent-ils? Que font-ils? A quoi pensent-ils? ». Confrontation des points de vue. Autant d'opérations qui permettent aux élèves de reformuler, de « remplir les blancs » des textes. Grazélia a noté « une forte motivation, du plaisir chez des élèves peu habitués à côtoyer la langue écrite ». Elle n'oublie pas l'importance de son rôle qui était de clarifier les informations en s'appuyant sur le texte écrit: « A chaque fois, je faisais dégager aux élèves tout ce que le texte dit, tout ce qu'il ne dit pas et

**E**milie Artois est enseignante dans l'Orne. Elle est directrice depuis qu'elle est sortie de l'IUFM, il y a 6 ans. Mais cette jeune maman vit près de Caen, dans le département voisin, à 60 kilomètres de là. Deux heures de route par jour. « Je suis arrivée dans l'Orne en tant que liste complémentaire. Par la suite, la direction d'école a été un choix par défaut. Ce sont les seuls postes vacants qui me rapprochent de chez moi », raconte-t-elle. Tous les ans, Emilie participe aux permutations. Et chaque année, elle est déçue comme près de 70 autres enseignants de l'Orne, département classé avant dernier (juste avant la Seine-Saint-Denis) pour les rapprochements de conjoints. L'année passée, 68 demandes de permutations sur 143 étaient à destination du Calvados. Aucune n'a été acceptée. Il a fallu que l'IA autorise 6 exéats alors même que le département est déficitaire pour faire un petit appel d'air.

Emilie espère que cette année, la situation sera plus favorable du fait de la naissance de son fils. « Depuis 14 ans je vis avec mon ami en concubinage. Ma situation était reconnue jusqu'à un changement des règles il y a deux ans. » Dès lors, seules les personnes pacées ou mariées ont obtenu les sacro-saints points de rapprochement de conjoints.

Si Emilie a accepté l'éloignement jusque-là, les années qui passent et la distance rendent la situation pénible. « On m'a dit: déménagez! Mais mon compagnon a un CDI à Caen depuis 13 ans et il ne retrouverait rien d'équivalent ici. » La situation va encore se compliquer à son retour de congés. Car son ami ne finit pas son travail avant 21h00 et lui faudra récupérer son fils. Pour l'instant, elle profite de son congé parental en espérant que sa situation administrative se résoudra à la rentrée prochaine. Et que son passage dans l'Orne ne devienne pas une punition. Un vœu partagé par beaucoup.

Tous les ans,  
Emilie participe  
aux permutation  
Et chaque année,  
elle est déçue.

## SOLIDARITÉ

### La JPA en action

Réfléchir sur les notions de solidarité et de citoyenneté. Comme chaque année, la JPA (jeunesse en Plein Air) renouvelle ce défi éducatif à travers sa campagne et ses supports pédagogiques. « BD Tchôlidiaire 2009 » propose aux élèves l'écriture d'un scénario de bandes dessinées sur le thème de la solidarité. Le scénario sélectionné sera ensuite illustré par Stan et Vice les deux dessinateurs de la série « Chronokids ». De plus, pour la première fois, « les mégazinfos Tchôlidiaires » invitent les classes à travailler sur l'éducation aux médias.

Les élèves auront à rédiger des brèves, basées sur des faits d'actualités en lien avec la solidarité. Les brèves seront illustrées et publiées dans « Tchô, le magazine ». Ces outils s'inscrivent dans le cadre de la campagne de récolte de dons qui par la vente des célèbres timbres sera lancée en janvier. En 2008, 20 000 enfants ont bénéficié de vacances ou de loisirs grâce aux bourses distribuées par le JPA.



« **L**e langage au cœur des apprentissages », pour mettre en oeuvre au quotidien cette formule, Valérie Herman enseignante à l'école Jean Jaurès de Malakoff s'est inspirée de la démarche de Mireille Brigaudiot. Elle associe des situations pratiques, grâce auxquelles les enfants sont amenés à produire du langage qui sert à communiquer, à comprendre et à penser, mais aussi la conscience de l'importance de la parole de l'enseignant dans les acquisitions des enfants.

Exemple ce matin, où les 27 élèves de la classe de MS/GS de Valérie Herman sont installés en 6 ateliers, 2 pour les MS et 4 pour les grands. Pour aider réellement les enfants, surtout ceux qui ont encore plus besoin de l'école, l'enseignante fait le choix de se concentrer chaque matinée sur un atelier dans chaque niveau, ce qui lui permet de mettre en place des temps d'échanges avec un petit groupe.

« Au début de l'année, ce choix est un peu difficile, les enfants doivent apprendre à chuchoter, à travailler sans le secours immédiat de l'enseignante, mais cette difficulté est vite surmontée » raconte-t-elle.

« J'essaie de donner une clarté cognitive à tout ce qui se passe en classe. »

Les MS travaillent avec Valérie sur la comptine « Voici ma main » et les 4 enfants manipulent les supports iconographiques pour reconstituer la comptine,

la répéter, la comprendre, la mémoriser, et finalement la dire en réponse aux sollicitations de l'enseignante.

Au tour des GS, qui eux vont découvrir une nouvelle histoire, celle de Sissi, une petite souris. Valérie lit le petit texte... « Où est-ce que je lis ? » demande-t-elle. Car dans un premier temps, il s'agit d'amener les enfants à comprendre que seul l'écrit « dit », pas les images qui elles, nous montrent des choses. La souris ne peut pas écrire à son amie Lila car elle ne sait pas écrire son prénom. Comment l'aider ? Chacun prend son crayon et « cherche dans sa tête » en faisant le bruit des lettres. « I », « A » viennent facilement puis le « L » s'imposera. Deuxième phase :



## Malakoff Tout pour l'oral à la maternelle

**A l'école Jean Jaurès de Malakoff, Valérie Herman, enseignante en MS/GS, a fait de la langue orale, l'objet de toutes ses attentions.**

l'enseignante distribue à chacun six images tirées de l'histoire de SISSI, toutes sauf une. Il s'agit donc de trouver celle qui ne correspond pas au récit. « L'objectif est bien moins la découverte de l'intrus que la production du langage, les enfants doivent justifier leur choix » explique Valérie. D'ailleurs les images sont proches et les enfants hésitent pour finalement écarter un intrus. L'un justifie sa décision par la présence d'une télévision sur l'image, une autre fait référence au puzzle pour expliquer son choix.

L'image se fait support pour produire du langage, les enfants discutent, Valérie reformule si besoin. Seule une petite fille n'ose pas prendre la parole qui lui est offerte. Mais elle entend les échanges stimulés par l'enseignante. « Je porte une grande attention à ce que je dis pour me faire comprendre de tous », commente Valérie qui ajoute « J'essaie de donner une

« Cette attitude de bienveillance envers les enfants et de transparence est devenue une posture philosophique. »

clarté cognitive à tout ce qui se passe en classe ». Tous les enfants n'entrent pas dans le langage au même rythme et pour les plus fragiles la transparence donnée à ce qui se passe à l'école rassure, met en confiance.

Cela passe par les regroupements où le déroulement de la journée est explicité « Pourquoi je suis venu à l'école ? Pourquoi j'y reviens ? » Mais aussi, explique Valérie, « par l'explicitation des objectifs des séances comme par exemple : si on fait du graphisme c'est qu'on a besoin des traits, des ronds, des boucles... pour apprendre à écrire ».

Bien sûr, c'est aussi dans la vie réelle de la classe que l'enseignante trouve les sources de l'apprentissage du langage pas à pas. Comme ce matin à l'accueil quand le retard d'une enfant a obligé l'élève responsable des repas à téléphoner à la cantine pour commander un repas supplémentaire. Du langage en situation !

**Lydie Buguet**

Chaque matin, Valérie Herman organise sa classe en ateliers. Elle se consacre à deux ateliers accompagnés pour favoriser des temps d'échanges en petits groupes.

## Entretien



### Mireille Brigaudiot

Enseignant-chercheur en sciences du langage

« Ne pas attendre la même chose, tout de suite, chez les enfants »

#### Quelles pistes de travail donnez-vous pour travailler le langage à l'école maternelle ?

Les deux conseils les plus importants que je donne aux maîtres touchent leur discours et leurs attitudes. J'invite les enseignants à ne pas se caler sur les enfants les plus performants, c'est confortable mais peu efficace pour les plus fragiles. Et, je les engage à éviter de travailler sur le registre des questions/réponses. Les enfants ne peuvent acquérir des connaissances que si on leur expose, explique, montre, les choses du monde, les relations entre les choses, le fonctionnement de nos codes abstraits (l'écrit)...et sans leur poser de questions.

#### Il s'agit de leur donner à entendre le langage ?

Oui, mais donner des exemples ne veut pas dire attendre la même chose, tout de suite, chez les enfants. Quand les enfants arrivent à l'école, certains savent parler (c'est-à-dire qu'ils se font comprendre par des personnes n'appartenant pas à l'entourage direct). Mais ils ont ensuite à

construire des discours et là c'est une autre affaire ! Ils entrent dans notre culture orale en se positionnant comme sujet et en intégrant leurs connaissances du monde dans leurs énoncés. Les « modèles » du discours magistral simple mais très construit, sont décisifs. Et les enfants font des essais, des choses très complexes avec le langage alors qu'un non-spécialiste y verrait des erreurs.

#### Peut-on évaluer le langage à l'école maternelle ?

Dès qu'ils ont de l'expérience, les enseignants ont des intuitions fiables. Ils savent qui « va bien » et qui « va moins bien », sur le plan langagier. En revanche leurs besoins se situent du côté du « comment faire ». Car l'évaluation ne devrait pas servir à autre chose qu'à aider les enfants à aller plus loin. Le rôle de la formation est d'apporter des éléments théoriques pour affiner ces intuitions et construire des réponses. Évaluer est un moyen pour mettre en oeuvre une action intelligente et rationnelle et ça n'a aucun intérêt s'il s'agit de classer les enfants.

« Ce document d'accompagnement des programmes du 25 janvier 2002 vise à donner des compléments d'explication pour fonder une pédagogie du langage très structurée à l'école maternelle, à clarifier les bases sur lesquelles des progressions peuvent être construites et à illustrer cet ensemble par des exemples concrets. » Sauf que depuis l'instauration des programmes 2008, Xavier Darcos a décidé que ce document était non avenu... Parce que la liberté pédagogique que le ministre cite à chaque fin de ses phrases inclut la liberté des références et ne peut s'opérer qu'à partir de connaissances, le SNUipp a mis en ligne sur son site l'intégralité de cet outil.  
[http://www.snuipp.fr/IMG/pdf/langage\\_en\\_maternelle.pdf](http://www.snuipp.fr/IMG/pdf/langage_en_maternelle.pdf)

#### Mireille Brigaudiot propose

sur son site des prolongements de ses ouvrages. Des exemples pratiques sont proposés autour des affichages éléments qui participent à la « clarté pédagogique », mais aussi autour de la découverte du monde qui montre l'importance du lexique et de la précision du sens des mots... Ces thématiques concernent la maternelle mais aussi le cycle 2.  
<http://progmaternelle.free.fr/>

#### Des difficultés au trouble

L'institut national de prévention et d'éducation pour la santé (INPES) a publié en ligne un ouvrage de Marc Delahaie, intitulé « L'évolution du langage chez l'enfant. De la difficulté au trouble ». Il y définit l'évolution " normale " du développement du langage oral et écrit chez l'enfant et retrace les différentes étapes de cette évolution. Il aborde aussi l'importance des aspects affectifs, sociaux et pédagogiques dans l'évolution du langage (la notion de " difficulté d'acquisition du langage " y est décrite). Enfin, il précise la notion de " trouble ", de nature strictement pathologique.  
<http://www.inpes.sante.fr/> (Espace thématique : Trouble du langage)

## Barème

### des permutations

**Echelon :** De 18 à 39 points sont attribués en fonction de l'échelon occupé au 31/12 08.

**Ancienneté dans le département au-delà de 3 ans :** 2 points par année complète et 2/12e de point pour chaque mois entier (jusqu'au 01/09/09) à l'exception des durées de disponibilité ou de congé de non-activité. Dix points supplémentaires sont accordés par tranche de cinq ans d'ancienneté dans le département après le décompte des trois ans.

**Mutation pour garde d'enfant alternée et droit de visite :** 20 points sont accordés concernant une demande qui facilite l'exercice de ces

droits (la situation doit être établie au 01/09/08 par une décision judiciaire pour les enfants de moins de 18 ans).

**Rapprochement des conjoints séparés pour des raisons professionnelles :** 150 points sont accordés pour le département de résidence professionnelle du conjoint, qui doit être le vœu n°1, et les départements limitrophes.

**Enfants à charge de moins de 20 ans :** 15 points pour les trois premiers enfants, puis 20 points pour chaque enfant supplémentaire (uniquement dans le cadre d'un rapprochement de conjoint). Les enfants doivent avoir moins de 20 ans au 1/09/2008.

**Durée de séparation des conjoints :** 50 points par année scolaire entière de séparation, bonification de 100 points la deuxième année. Les deux conjoints doivent être en activité pour bénéficier de ces points.

**Capitalisation pour renouvellement du 1er vœu :** 5 points pour chaque renouvellement annuel du 1er vœu.

**Exercice en zone violence :** 45 points sont accordés pour les collègues justifiant de 5 années de service continu en zone violence (liste des écoles et établissements figurant dans l'arrêté du 13/01/2001, BO n°10 du 08/03/2001).

## Infos services

Lu dans le BO Lu dans le BO Lu dans le BO

Lu au BO n° 39 du 16 octobre 2008

Opération Pièces jaunes 2009

Lu au BO n° 41 du 30 octobre 2008

Parlement des enfants 2008-2009

Lu au BO spécial n° 7 du 6 novembre 2008

Mobilité des personnels enseignants du premier degré — rentrée scolaire 2009

Lu au BO n° 42 du 6 novembre 2008

Encart : Accord-cadre entre le ministère et la

MGEN

Indemnités : Taux des indemnités indexées

Taux de rémunération des travaux supplémentaires effectués par les enseignants des écoles

Rémunération : Assistants étrangers de langues

vivantes

Activités éducatives : Actions éducatives en faveur de la langue française — année 2009

Lu dans le BO Lu dans le BO Lu dans le BO

## Question/Réponse

**Comment puis-je connaître mes chances d'entrer dans un département ?**

Il n'y a aucun moyen fiable de le savoir. La situation des départements (excédentaires ou déficitaires) varie toujours d'une année sur l'autre. Vous pouvez néanmoins vous adresser à votre section départementale pour connaître le nombre et le profil des enseignants ayant obtenu le département souhaité les années précédentes. Les sections départementales et les délégué(e)s du personnel du SNUipp pourront également vous fournir tous éléments utiles sur ce sujet. Les coordonnées téléphoniques des sections départementales du SNUipp sont disponibles sur le site du SNUipp : [www.snuipp.fr](http://www.snuipp.fr) (cliquez sur l'icône départements).

**Je vis en concubinage et suis séparée de mon concubin pour des raisons professionnelles. Puis-je bénéficier dans ce cas des points pour séparation de conjoint ?**

Non, la notion de conjoints ne s'applique qu'aux couples mariés, pacés ou non mariés ayant des enfants reconnus par les deux parents. Le mariage ou le PACS doit avoir été conclu avant le 1er septembre 2008.

**Comment puis-je bénéficier de la majoration exceptionnelle de 500 points pour les permutations informatisées ?**

La majoration est possible pour les collègues relevant de l'obligation d'emploi ou dont le conjoint relève de l'obligation d'emploi ou parent d'un enfant reconnu handicapé ou malade. Le changement de département doit permettre d'améliorer les conditions de vie de la personne handicapée. Il faut déposer un dossier auprès du médecin de prévention départemental et saisir la MDPH afin d'obtenir la reconnaissance du handicap. Informez la section départementale du SNUipp en cas de difficultés.

Nota: Toutes les règles des permutations sont sur notre site [www.snuipp.fr](http://www.snuipp.fr) ou sur nos sites départementaux.

### Changer de département : le calendrier des opérations

Dates	Opérations
jeudi 20 novembre 2008	Ouverture de l'application SIAM dans les départements
lundi 8 décembre 2008	Clôture des inscriptions dans l'application S.I.A.M.
du mardi 9 décembre 2008 au jeudi 11 décembre 2008	Envoi des confirmations de demande de changement de département dans la boîte électronique I-Prof du candidat.
à partir du vendredi 19 décembre 2008	Retour des confirmations de demande de changement de département et des pièces justificatives dans les inspections académiques.
janvier 2009	Contrôle des listes départementales, vérification des vœux et barèmes, examen des demandes de bonification exceptionnelle (handicap)
vendredi 20 février 2009	Date limite d'enregistrement des demandes tardives pour rapprochement de conjoints et des demandes d'annulation ou de modification de candidature.
mars 2009	Diffusion individuelle des résultats aux candidats à la mutation

## LITTÉRATURE JEUNESSE

# Esclavages et ségrégations

**L'élection de Barack Obama a suscité de par le monde une vague d'espoir quant à la fin de toutes les formes de discrimination liées à la race. Rappeler aux enfants ce qu'est l'esclavage, d'hier à aujourd'hui, est un devoir de mémoire. Quelques livres évoquent ce crime, la longue lutte des millions d'esclaves et de leurs descendants pour conquérir l'égalité citoyenne, le rôle de quelques hommes et femmes, noirs et blancs, au sein de ces combats... et ce qui reste encore à faire.**

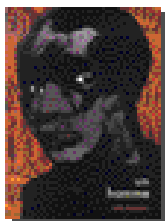
**L'ESCLAVAGE DE L'ANTIQUITE A NOS JOURS (D) Mathilde Girard – Castor Poche: Castor Doc 2007 (8,50 €) Dès 12 ans**

Comme le montre la fresque chronologique qui ouvre le livre, depuis 5000 ans presque toutes les civilisations ont reposé sur le système esclavagiste: en Orient, Occident, Afrique, Amérique... chez les pharaons égyptiens, les Vikings, ou les royaumes du Siècle des Lumières. Si de longues luttes ont permis son abolition récente, l'esclavage survit encore dans les pays, pauvres ou riches. Et l'ouvrage met l'accent sur ses formes nouvelles (exploitation des enfants, tourisme sexuel, travail clandestin...) générant une réflexion sur ce fléau et les façons de le combattre. Les textes sont clairs, vivants, avec des notes en marge. Des encarts approfondissent certains points en offrant des exemples précis, voire contemporains. Quiz, index, chronologie, ressources concluent cet excellent outil.



**UN HOMME (A) Gilles Rapaport, texte et ill. – Circonflexe 2007 (13 €) Dès 10 ans, pour tous**

« Qui suis-je ? » Un esclave. L'homme qui pose la question s'adresse à son maître et interpelle le lecteur. Il demande ce qui peut justifier les violences, les humiliations, l'atrocité



condition des êtres soumis aux règles du « Code noir ». Le texte est rythmé par les interrogations de l'homme esclave qui inlassablement tente de s'enfuir, est repris et, à chaque fois, amputé d'une partie de son corps. Seule la mort lui rendra sa liberté.

Il est difficile d'évoquer la monstruosité de ce Code noir de 1765 qui régentait la vie des esclaves noirs dans les colonies françaises. Comment dire l'indicible, l'enfer de l'esclavage? Gilles Rapaport y parvient avec force et simplicité, comme il était parvenu à dire l'horreur du nazisme dans les albums « Grand-père » et « Champion », ou l'absurdité de la guerre dans « 10 petits soldats ». L'album de grand format alterne des images pleine page, parfois jouant sur les tons de terre, parfois très colorées. Au texte tout en retenue s'opposent en fin de volume quelques articles glacés du Code noir, éclairant les non-dit du récit.

**LA FEMME NOIRE QUI REFUSA DE SE SOUMETTRE (R), Eric Simard – Oskar 2007 (5,95 €) Dès 11 ans**

Ce 1er décembre 1955, à Montgomery en Alabama, Rosa Parks a 42 ans elle est noire, couturière et milite à l'Association nationale pour le progrès des gens de couleur. Elle est assise dans l'autobus quand un homme blanc exige qu'elle lui cède sa place... Rosa refuse tout net. A l'époque, dans le Sud des Etats-



Unis, les Lois Jim Crow exigeaient entre autre la séparation des Noirs et des Blancs dans les bus, et tous les lieux publics. Pour avoir refusé de se lever, Rosa est emprisonnée et condamnée à une amende de 14 dollars. L'indignation gronde dans tous les quartiers noirs. Un jeune pasteur, Martin Luther King, appelle au boycott des transports en communs de la ville. Le mouvement très largement suivi dure 381 jours, mettant la compagnie KO en la privant de 75 % de ses passagers... Un an plus tard, la Cour Suprême des Etats-Unis déclare illégale la ségrégation dans les transports publics d'Alabama... Mais il faudra attendre 1964 pour que toute forme de discrimination soit interdite, et bien plus pour que la loi soit respectée.

Voir aussi chez Actes Sud, « Rosa Parks, Non à la discrimination » de Nimrod, qui élargit le propos à l'Apartheid et à la situation en France... Dès 11 ans

**LE MYSTÈRE MALALA (R) Stéphane Daniel – Casterman 2006 (6,75 €) Dès 10 ans**

Ce n'est pas le Club des Cinq, mais les cinq « Mousquetaires de Belleville », Diembi, Hakim, Miki, Bouboule et Lisa qui adorent fourrer leur nez là où ça dérange! Et voilà que Bouboule tombe amoureux de Malala une jeune Malgache. Mais Malala refuse de leur parler, paraît avoir peur et ne semble pas aller à l'école. Un mystère à élucider! Nos détectives découvrent que Malala est l'esclave de la famille Rahany qui lui fait croire que sa paye est envoyée à Madagascar pour aider sa famille... Le grave sujet de l'esclavage moderne est traité de manière plutôt légère, mais sans gommer la vie sordide de Malala qui couche sur une paille dans la cabane du jardin de ses maîtres. Et Belleville...c'est à Paris! On pourrait rester dans une louable fiction si les adultes ne prenaient alors l'affaire en main, ancrant le récit dans le réel. La justice est saisie, les procédures seront longues mais positives pour Malala...



**Marie-Claire Plume**

Voir les autres titres présentés sur le site du SNUIPP: HYPERLINK "<http://www.snuipp.fr>" [www.snuipp.fr](http://www.snuipp.fr), littérature de jeunesse

## Santé

### Les enjeux d'une éducation

L' inégalité des chances en matière de santé selon le milieu social d'origine est une chose établie. Mais une étude scientifique internationale « Share » (1) a mis en évidence pour la première fois en France que la santé des seniors dépendait aussi de la profession et de la santé de leurs parents: il y a de meilleurs soins et une éducation à la santé dès l'enfance, puis un meilleur accès à des professions à bonne espérance de vie pour les enfants de cadres que pour ceux d'ouvriers ou d'employés. Cet éclairage permet peut-être de mesurer de façon plus concrète l'importance de l'éducation à la santé pour les jeunes et du rôle « compensatoire » que peut jouer l'école en lien avec les familles. Une autre série de travaux pilotés par l'OMS depuis 2006 étudie les « conduites de santé des enfants d'âge scolaire » dans 41 pays (2). Cette étude montre que la santé des jeunes français est plutôt bonne. Eux-mêmes ont le sentiment à 87 % d'être en bonne, voire excellente santé. Il est vrai qu'ils ont moins de surcharge pondérale, ont une bonne pratique du petit-déjeuner et une consommation satisfaisante de fruits et légumes. Leur consommation de tabac est en baisse, celle de cannabis stable, celle d'alcool paradoxale (de moindres quantités, mais des phénomènes d'ivresse préoccupants). Ces résultats positifs sont toutefois à modérer car l'étude montre une plus grande difficulté des jeunes à dialoguer avec leurs parents. Or « plus le dialogue est facile, plus la perception de son état de santé par le jeune s'améliore, et plus il se protège des conduites à risque », selon Philippe Lamoureux, directeur de l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (INPES). Les conduites ou comportements à risque tendent à apparaître de façon plus précoce. Le rapport des jeunes à l'école se dégrade nettement au moment du passage en 6e, un vrai « stress » qui expose plus aux conduites problématiques.



L'école est logiquement interpellée pour participer à cette éducation, voire la promouvoir: un décret du 11 janvier 2006 sur les programmes de formation à l'éducation à la santé a été suivi d'une circulaire en direction des écoles et collèges (circulaire n°2006-085 du 24 mai 2006) sur l'éducation à la responsabilité en milieu scolaire. L'INPES, qui avait sorti fin 2006 un guide pour l'éducation à la santé, propose aujourd'hui un nouvel ouvrage (3) sur la base d'un travail commun aux pays francophones. Deux volets: le premier revient sur les étapes du développement des enfants, la description des comportements dits à risques et leurs déterminants, le second propose des stratégies de prévention et des ressources, issues des différents pays. Les écoles et établissements, un lieu important dans lequel se développent les jeunes et où se génèrent souvent les conduites à risque, doivent intégrer cette éducation dans leurs projets. Cependant ce travail ne peut se résumer à une série de conseils, il doit se centrer sur le développement d'aptitudes individuelles et sociales (capacité à prendre des décisions et à résoudre des problèmes, raisonnement créatif et réflexion critique... et aussi gérer son stress, nouer des relations...). L'utilisation des

méthodes actives et de l'expérimentation est fortement préconisée. Il y a par ailleurs un fort enjeu du côté de la parentalité en rétablissant l'image des parents, leur rôle d'éducateur et leur rapport à la règle. Tout ceci repose en fait sur une formation de l'ensemble de la communauté éducative. Le guide proposé est une référence et une ressource intéressante pour démarrer ce travail.

**Michèle Frémont**

- (1) Etude « Share » publiée dans la revue « Economie et statistique », Insee, septembre 2008.
- (2) « Health Behaviour in school-aged children », Organisation mondiale de la santé, [www.euro.who.int/document/E91416.pdf](http://www.euro.who.int/document/E91416.pdf)
- (3) « Education à la santé en milieu scolaire: choisir, élaborer et développer, un projet » et « Comportement à risque et santé: agir en milieu scolaire ». (gratuit et téléchargeable sur [www.inpes.sante.fr](http://www.inpes.sante.fr))



#### Demain le monde Une campagne pour la santé de tous et toutes

La santé n'est pas qu'une question médicale, elle se définit plus largement comme un état de bien-être physique, mental et social. D'où l'importance des approches fondées sur la citoyenneté et sur la solidarité, une solidarité qui travaille aussi sur les liens entre le « Nord », le « Sud » et l'« Est ». C'est le sens de la campagne d'éducation au développement durable et à la solidarité internationale Demain le monde... que coordonne Solidarité internationale depuis septembre 2007 et e jusqu'en août 2010. Les actions ciblent plus particulièrement les publics jeunes et proposent entre autres des outils pédagogiques ainsi qu'un concours de bandes dessinées.

[www.demain-le-monde.org](http://www.demain-le-monde.org)

## Numérique Comblant le retard

**Le plan France Numérique 2012 avance des mesures de rattrapage dans l'équipement informatique des écoles. Modeste.**

Comment la France compte-t-elle rattraper son retard en matière d'équipement informatique dans les écoles? Fin octobre, Eric Besson, secrétaire d'état chargé du développement de l'économie numérique a présenté le contenu du plan France Numérique 2012 contenant un volet dédié à cette mission. Car, de ce point de vue, selon le secrétaire d'Etat, « *le taux d'équipement des écoles reste insuffisant.* » Au niveau de l'enseignement primaire, il est de 8 ordinateurs pour 100 élèves contre 16 % en Grande Bretagne, 11 % en Allemagne, 19 % au Danemark.

« *L'école doit mettre tout en oeuvre pour établir l'égalité des chances face au numérique* » a-t-il lancé. Premier objectif: parvenir à un ordinateur pour 10 écoliers en moyenne d'ici 2010. Sur ce point, le rapport prévoit d'encourager l'équipement en ordinateurs au primaire notamment par le recyclage de vieux ordinateurs (plan « *Ordi 2.0* »). Chaque année, plus de 2,5 millions d'ordinateurs prennent le chemin de la déchetterie alors qu'au moins 50 % d'entre eux fonctionnent encore et pourraient être donnés. Le secrétaire d'Etat a annoncé également la création de 400 cyberbases dans les écoles primaires en cinq ans. Autres mesures, le plan promet le développement de 1000



espaces numériques publics de proximité ouverts à tous ainsi que la création d'une plate-forme de présentation de ressources, des usages et des bonnes pratiques.

Au final, au vue de l'enjeu affiché, le plan apparaît limité. La question du financement reste en suspend et les lignes de responsabilité entre l'Etat et les collectivités territoriales très floues. En toile de fond, les défis à relever semblent donc encore de taille. Afin d'éviter le développement d'une fracture numérique, comment amener l'ordinateur et Internet dans

toutes les familles? A titre d'exemple, la Grande Bretagne vient, à cet effet, de débloquer 400 millions d'euros pour un plan d'équipement en direction des familles au bas revenus et de celles qui ne voient pas l'intérêt de l'ordinateur. Un autre enjeu se situe du côté des enseignants. Si comme vient de le montrer une étude du Bétac,

l'organisme en charge des Tice en Angleterre, le numérique a un impact positif sur les apprentissages et la réussite des élèves, l'outil à lui seul ne saurait avoir toutes les vertus du monde. Les Tice impliquent des changements pédagogiques. Et de ce point de vue, les enseignants ne pourront s'approprier ces nouvelles démarches qu'avec de l'accompagnement de la formation.

Sébastien Sihr

### Suède

#### Le privé n'apporte rien

« *Le libre choix de l'école et la compétition ne sont pas la panacée pour améliorer les performances scolaires.* »

C'est un des enseignements tirés par une étude indépendante menée par deux chercheurs qui analyse les effets de la réforme du système éducatif suédois lancé en 1992. A l'époque, le gouvernement avait mis en place des chèques scolaires appelés « *vouchers* » afin de permettre aux familles d'inscrire leurs enfants à l'école de leur choix, publique ou privée, sans avoir à payer de droits de scolarité. Depuis 1992, les municipalités doivent également fournir aux écoles privées une subvention, équivalente à la dépense moyenne par élève du public, pour chaque élève qui réside dans la municipalité et qui décide de s'inscrire dans une école privée. Les établissements privés doivent cependant être approuvés par l'agence nationale pour l'Education suédoise pour être éligible au financement public. Parmi les critères retenus, ils doivent appliquer le programme national d'enseignement sans sélectionner les élèves, ni exiger des frais d'inscriptions.

Au final, en quinze ans, les écoles privées ont connu une hausse des inscriptions, les effectifs passant de 1 à près de 10 % des élèves scolarisés en primaire. Pour autant, selon les auteurs de la recherche, cette croissance n'a pas eu d'impact sur les résultats scolaires. Avec un recul de 15 années, les auteurs notent un effet modéré sur le court terme (obtention du GPA, brevet suédois) et nul sur le moyen et long terme (équivalent BAC ou résultats universitaires). Même constat au niveau international: une enquête réalisée par l'IEA (Association internationale pour l'évaluation de la réussite scolaire) montre une « *chute considérable des scores suédois par rapport aux autres pays.* »

## Leur avis

**Nicolas Sarkozy**

**sur les programmes :**

« Je ne vois pas la différence entre la télévision publique et les chaînes privées. »

**Patrice de Carolis**

**président de**

**France Télévisions,**

**en réponse :**

« C'est faux, stupide et profondément injuste »

**Christine Albanel**

**ministre de la communication**

"Je crois que c'est une bonne réforme qui donne plus d'identité à l'audiovisuel public, plus de moyens aux chaînes privées"

**Jean-François Téaldi**

**CGT**

crain qu'un plan social ne vienne s'ajouter aux départs volontaires avec « 1.000 postes supprimés en plus », ce qui ferait au total « 2.000 suppressions de postes ».

**Jean-François Copé**

**président de la commission sur l'audiovisuel public**

Il faut « repenser l'organisation de France Télévisions qui doit devenir un média global »

Et par exemple « mettre en place une entreprise unique au lieu de 49 sociétés existantes ».

## France Télévisions moins la pub

**Le projet de loi portant réforme de l'audiovisuel public devrait être examiné le 25 novembre prochain par l'assemblée nationale, jour où l'intersyndicale appelle à la grève.**

C'est en janvier dernier, lors de ses vœux à l'Élysée que Nicolas Sarkozy a surpris son monde en annonçant, sans avoir pris la peine d'en avertir la ministre de tutelle, la suppression de la publicité sur France Télévisions. Dans la foulée, il chargeait une commission présidée par le président du groupe UMP à l'Assemblée, Jean-François Copé, de réfléchir aux nouveaux financements que cette suppression exigeait.

A la remise de ce rapport, le Président de la République allait plus loin encore, annonçant sa décision de nommer par décret le président de France Télévisions. Ce qui nécessitait une nouvelle loi. Préparée dans l'urgence puisque le désir présidentiel est de supprimer la publicité dès le 5 janvier 2009 entre 20h et 6h et totalement le 1er décembre 2012. En revanche le parrainage d'émissions restera autorisé.

Le projet de loi déposé à l'assemblée entérine la nomination du Président en conseil des ministres. Il retient également l'idée de la commission Copé d'une taxe de 0,9 % sur le chiffre d'affaires des opérateurs téléphoniques (378 millions d'euros sur les chiffres actuels) et d'une taxe de 3 % sur les recettes publicitaires des chaînes privées concurrentes (80



millions attendus). Enfin, la redevance audiovisuelle serait indexée sur l'inflation. La loi devrait être votée le 25 novembre, l'intersyndicale appelle ce jour-là à une grève de l'audiovisuel. Elle est en effet opposée à ce projet. D'autant qu'aux 450 millions de recettes publicitaires manquantes, il faudrait ajouter les budgets nécessaires à la création ou à l'achat d'émissions qui combleront le temps d'antenne anciennement occupé par la pub, précise l'intersyndicale de France Télévisions. Et que la crise économique qui frappe déjà les recettes publicitaires laisse prévoir une chute importante des recettes privées et publiques.

Enfin les 49 sociétés qui forment actuellement le groupe France Télévisions seraient regroupées en une seule. Ce qui, avec les autres changements, a conduit la direction à proposer la suppression par départ volontaire de 900 emplois sur 10000.

**Jacques Mucchielli**

## CINÉMA

### Les bureaux de Dieu

**L**e film de Claire Simon a de si nombreuses qualités qu'on peut commencer par un petit reproche. Le spectateur ne comprend jamais exactement la nature du dispositif qu'on lui propose. Le film est une fiction, inspirée d'entretiens qui ont eu lieu au Planning Familial. Cela, c'est clair. Les personnes accueillies sont des comédiennes qui rejouent ces entretiens, adaptés pour l'écran. Cela, on ne le sait qu'en s'informant dans la presse. Les actrices célèbres qui jouent le rôle des militantes du Planning (Nicole Garcia, Nathalie Baye, Isabelle Carré, Rachida Brakni notamment) ne savaient pas face à quelle comédienne elles allaient se trouver pour ces entretiens reconstitués, filmés en une seule prise, *in plan-séquence*. Cela aussi on ne peut le découvrir qu'en dehors du film. Cela trouble un peu la vision : il aurait suffi d'un panneau explicatif au générique, pour ne pas être gêné par ce genre de question. Cela dit, le film est passionnant. Sa qualité principale, c'est de montrer que le féminisme n'en a pas fini avec ses combats : la libre disposition de leur corps n'est pas une conquête terminée pour les adolescentes et les adultes qui viennent chercher conseils et secours au



Planning. Il n'est même pas sûr que les plus jeunes connaissent leur corps, leurs droits, l'étendue de leur liberté d'action. On sent bien en écoutant ces entretiens quelles menaces pèsent toujours sur ces libertés en cours d'acquisition depuis une quarantaine d'années. Il n'est que de songer à l'Italie, aux États-Unis, parfois à la France, pour savoir que tout peut être remis en cause. C'est aussi l'occasion pour une femme de filmer d'autres femmes, entre elles, avec là aussi la preuve que le féminisme n'avait pas tort en privilégiant souvent un « entre soi » qui donnait une qualité particulière à son combat. Les hommes ne sont pas absents (Michel Boujenah, Emmanuel Mouret), mais ils sont évidemment en retrait. Claire Simon montre enfin ce qu'est une militante, qui se consacre à des valeurs auxquelles elle croit, décidée à jouer le rôle social qu'elle estime juste.

**René Marx**

*Les critiques de cinéma de Fenêtres sur Cours sont sur [www.laviedesfilms.com](http://www.laviedesfilms.com)*

## MUSIQUE

### Calypso rose

**C**hanteuse de calypso originaire de l'île de Tobago, dans les Antilles anglophones, Calypso Rose sort un album éponyme. Fille de pasteur, elle commence sa carrière de chanteuse à l'âge de quinze ans. Elle a écrit plus de huit cents chansons. Le calypso est une musique de carnaval aux influences africaines et européennes, issue des Antilles.

Un album chaloupé aux accents reggae, soul et blues.

Un charme un peu suranné pour cette musique adoptée par les Caraïbes puis implantée en Grande-Bretagne dans les années cinquante. Une très belle énergie.

**Laure Gandebeuf**

*Calypso Rose, World Village*

## L'AGENDA

### Salon du livre et de la presse jeunesse

Le thème du « temps » est à l'honneur pour la 22<sup>e</sup> édition du Salon du livre et de la presse jeunesse en Seine-Saint-Denis. Du 22 au 27 novembre, auteurs, illustrateurs et créateurs présentent leur propre représentation du temps.

L'occasion de les rencontrer ou de participer aux ateliers d'écriture et d'illustration. Le 23 novembre seront décernés les prix littéraires à partir de 18h30.

Hall d'exposition, 128 rue de Paris, 93100 Montreuil

### Colloque « Les valeurs de l'école »

Le colloque organisé par l'université de Toulouse et la JPA se tiendra le 28 novembre à la Maison de la recherche à Toulouse – Le Mirail. A l'ordre du jour, transmissions intergénérationnelles et co-éducation, valeurs sociales et valeurs morales, éducation familiale.

### 6<sup>e</sup> forum « La non-violence à l'école »

Organisé par la Coordination française pour la décennie, le forum se tiendra les 12 et 13 décembre à Paris et proposera les réponses de l'éducation non-violente face aux violences en milieu scolaire. <http://www.decennie.org/www.decennie.org>

### « Approches cognitive et développementale de l'apprentissage de la lecture : Difficultés en lecture, outils et technologies d'accompagnement de l'apprentissage »

Organisé par l'université d'Angers le 27 et 28 novembre, ce colloque a pour objectif de faire le point et confronter les principales hypothèses explicatives des difficultés en lecture, mais aussi de cerner l'apport de telles connaissances pour l'aide et l'accompagnement des apprentis-lecteurs.

<http://ead.univ-angers.fr/.../spip.php?article34>

## « Le temps de l'enfant en débat »

*Le temps de l'enfant est au cœur des débats et des réformes actuelles. Le SNUIPP vient de tenir à Lille le 13 novembre dernier un colloque sur ce thème. Claire Leconte, psychologue et François Testu, chronobiologiste en débattent ensemble*



Claire Leconte

*Les écoliers français ont depuis cette année un nouvel emploi du temps. Quel regard portez-vous sur cette évolution ?*

**C.L. :** Je ne parlerais pas d'évolution. Pour moi, c'est une régression. Cette nouvelle organisation de l'école s'est faite sans débat. Il n'y a eu aucune prise en compte de l'avis des spécialistes, des parents, des enseignants. Sur le fond, ce dispositif va à l'inverse de ce qu'il faudrait faire : on réduit la semaine, on étale donc moins les apprentissages dans le temps et on allonge les journées des élèves les plus en difficulté.

**F.T. :** Je rejoins Claire Leconte. Il n'y a pas eu de débat et toutes les connaissances disponibles aujourd'hui sur le rythme de l'enfant ont été ignorées. Le ministre a affiché un mépris pour la démarche scientifique que je trouve inadmissible. Les aménagements du temps scolaire ont souvent été conçus par et pour les adultes. Ils ont pratiquement toujours résulté des exigences économiques, politiques, religieuses et sociales de la société du moment reléguant l'intérêt des enfants au second plan.

« toutes les connaissances disponibles aujourd'hui sur le rythme de l'enfant ont été ignorées »

*professeur des universités en psychologie de l'éducation à Lille 3, responsable d'une équipe de recherche temps et cognition*

*Pourtant, le ministre avance des arguments de poids : harmonisation des rythmes par rapport aux autres pays européens, dispositif pour les enfants en difficulté, samedi rendu aux familles...*

**F.T. :** Les arguments sont d'une démagogie de haut niveau. La motivation première du ministre semble plutôt le souci d'économie. Celui-ci fait référence au desideratum des parents, à leur souhait de voir l'école le samedi matin supprimée, et pour cela, il s'appuie sur un sondage. En ce qui concerne les comparaisons internationales, il faut comparer ce qui peut l'être. Le cas de la Finlande par exemple mérite d'être observé dans toutes les formes de son organisation et non pas seulement sous un seul angle.

Reste que la nouvelle organisation des écoles françaises remet en cause la complémentarité éducative entre l'école, les activités périscolaires et extrascolaires.

**C.L. :** L'aménagement du temps de l'enfant est encore une fois une façade. La seule et unique fois où il a été question de l'enfant ce fut en 1946 dans le plan Langevin-Wallon qui n'a jamais été mis en place ! Quand aujourd'hui le ministre parle d'aider les enfants en difficulté de quoi parle-t-il ? D'un côté, il supprime les emplois d'enseignants spécialisés. De l'autre, il demande à des enseignants qui ne sont pas formés d'assurer le soutien d'enfants par ailleurs stigmatisés, auxquels on rallonge la journée ! J'ai réalisé un premier sondage dans les écoles, il apparaît bien que l'aide personnalisée a lieu avant tout le midi ou le soir. Au lieu d'étaler les apprentissages sur la semaine comme il conviendrait de le faire pour une meilleure imprégnation, on les masse sur 4 jours. Et que je sache, les nouveaux programmes ne prévoient pas que les élèves en sachent moins à la fin du CM2.

*Que nous dit la recherche en chronobiologie et chronopsychologie sur les bons mo-*

## ments pour apprendre ?

**F.T. :** Les connaissances portent essentiellement sur la journée, période où les rythmes biologiques et psychologiques sont les plus actifs. C'est au cours de la journée que fluctuent périodiquement la réceptivité, la mémoire, la vigilance, l'attention. Autant d'éléments jouant sur les apprentissages et la compréhension. Ainsi, le début de matinée et l'après-déjeuner sont scientifiquement de mauvais moments, tandis que le milieu et la fin de matinée pour tous les enfants, et la fin de l'après midi pour les plus âgés sont des temps plus efficaces. Les moments reconnus comme moins favorables peuvent être occupés par des activités d'entretien, d'éveil, et par des contenus plus ludiques, plus socialisants.

**C.L. :** Il faut aussi se poser la question de qu'est-ce que c'est qu'apprendre ? L'enfant est toujours en train d'apprendre. Mais il apprend différemment, dans la classe et en dehors, par la manipulation, par l'expérimentation, par essais et erreurs. Ce qui m'inquiète, c'est que plus l'école est réduite dans son temps, plus les modalités d'apprentissage risquent de ne plus laisser de place à l'élève acteur de ses apprentissages. D'apprenant, il deviendra uniquement celui qu'on instruit.

## Aménager le temps de l'enfant, est-ce seulement penser au temps scolaire ? Que sait-on des écoles qui ont conduit des expériences sur toutes ces dimensions ?

**C.L. :** Je préfère parler d'aménagement des temps de vie que de rythmes scolaires. Pour espérer un développement harmonieux, il faut donner une cohérence entre tous les temps de l'enfant. A partir du moment où l'on déstructure ce temps (coucher plus tardif, irrégularités), on déstabilise l'organisation temporelle de l'enfant. C'est pourquoi dans les projets sur lesquels j'ai été partie prenante, notre préoccupation a été de travailler sur le temps scolaire mais aussi périscolaire et extrascolaire. A Lille, nous avons mis autour de la table les associations partenaires, les parents d'élèves, l'équipe d'enseignants pour chercher à construire le projet. Les préoccupations des enseignants étaient à la fois de mettre en

place une organisation qui respecte le développement de l'enfant, et qui lui permette de se construire temporellement. A partir de là, les enseignants ont fait le choix de travailler sur 6 jours avec un rythme le plus régulier possible. Après les temps de classe journaliers plus courts, les associations proposent des activités périscolaires les plus cohérentes possibles par rapport aux apprentissages qui se passent sur le temps scolaire. De plus les contrats passés avec les enfants pour leur participation aux activités périscolaires, les règles instaurées pour que les lieux soient autant respectés pendant le temps périscolaire que pendant le temps scolaire ont permis de construire une éducation à la citoyenneté qui a eu des répercussions positives avérées sur la petite délinquance dans le quartier. Voilà 12 ans que cela dure et cette année, l'équipe est bien à la peine.

**F.T. :** Il est vrai qu'en cette rentrée chacun fait comme il peut. Le dispositif du ministère n'offre pas un projet éducatif pour la société, pire, il crée des inégalités. Je n'étais pas un grand défenseur de l'école le mercredi mais on peut regretter que ce ne soit pas ce choix qui ait fait l'unanimité. Cela apparaissait comme la solution la moins mauvaise, comme une opportunité à saisir pour alléger la journée. Le texte officiel le permet mais il est sorti fin mai et chacun a dû dans la précipitation mettre en place une organisation et c'est souvent la solution de facilité qui s'est imposée. On peut le comprendre.

**C.L. :** Pour ma part, je regrette vraiment la matinée du samedi. C'était un moment privilégié pour rencontrer les parents. Dans un quartier difficile de Lyon, il existait un marché le samedi matin, les parents déposaient leur enfant, et allaient faire leur course sur le marché, se rencontraient, discutaient. Lorsque l'école est passée à 4 jours, (et) le marché a disparu, brisant ainsi un lien social sur le quartier. Résultat, le samedi libéré a ainsi donné toute sa place à la télévision et aux grandes surfaces.

## Comment faudrait-il réorienter l'école ?

**C.L. :** Je crois qu'on ne peut réformer l'école en faisant l'économie d'une réflexion en profondeur. Pourquoi certains

enfants sont-ils en difficultés ? Comment imaginer une école prévenant les difficultés ? Quel système d'évaluation mettre en place ? L'enjeu devrait être de penser un projet éducatif permettant que tous les enfants aient les mêmes chances d'accéder à un vrai choix d'orientation future. La pédagogie, les systèmes d'évaluation, la prise en compte des rythmes de vie mais aussi les espaces scolaires sont des moyens sur lesquels les scientifiques ont montré qu'on peut agir. Et pour cela, l'école a besoin que tous les acteurs de l'éducation se mettent autour de la table.

**F.T. :** Personnellement, je me placerai également du point de vue des exigences. J'en citerai trois. D'abord, celle d'une réelle formation des enseignants. Puis la nécessité à redéfinir les objectifs du système scolaire, du système de formation. Qu'est-ce qu'on fait à l'école ? A l'université ? Enfin, l'exigence de moyens matériels. Il faut se donner les moyens de ses ambitions ! Les compressions budgétaires actuelles ne contribuent pas à créer un climat serein. On se trompe quand on pense que le système éducatif n'est pas rentable. C'est sans doute le plus important qui soit pour l'avenir.

Propos recueillis par  
Lydie Buguet



François Testu

Chronobiologiste,  
professeur à l'université  
de Tours

Qui a le pouvoir de faire baisser  
votre taux d'emprunt ?

**Vous !**



Créée et gérée par des enseignants, la **CASDEN Banque Populaire** est la banque coopérative des personnels de l'Éducation Nationale, de la Recherche et de la Culture.

Avec le **Programme 1.2.3** découvrez une épargne différente, souple et disponible pour bénéficier des **meilleurs taux de crédits CASDEN**.

Venez nous rencontrer dans une agence Banque Populaire, dans une Délégation Départementale CASDEN ou connectez-vous sur [www.casden.fr](http://www.casden.fr).

